58me ANNEE — NUMERO 199 — MONTREAL, JEUDI, 6 MAI 1886 — LE NUMERO : DEUX CENTS

Biblio du Parlement

ABONNEMENTS

VILLE - - - - $6.00 D'AVANCE
CAMPAGNE - - - $5.00 "
ETATS-UNIS - - $5.00 "

45, PLACE JACQUES-CARTIER

La Minerve

PUBLIEE PAR LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE LA MINERVE - - - JOSEPH TASSÉ, Directeur

ANNONCES

PAR LIGNE AGATE, 1re insertion, 10 Cents
INSERTIONS SUBSÉQUENTES, 5 "
A LONGS TERMES, CONDITIONS SPÉCIALES

45, PLACE JACQUES-CARTIER

BULLETIN

Les Anglais ont éprouvé un échec grave en Birmanie.

Les rapports entre la France et le Vatican sont plus tendus que jamais.

Les employés des compagnies de chemin de fer, à Cincinnati, se sont mis en grève.

La législature de Manitoba sera probablement prorogée au commencement de juin.

Les menées nihilistes en Russie inspirent de nouveau au czar des inquiétudes sérieuses.

Le conseil municipal de Toronto s'oppose à la construction d'un tramway élevé sur les principales rues.

A TRAVERS LA VILLE

—Le 65e bataillon a paradé dans les rues, hier soir.

—Il est tombé un peu de pluie, hier durant la soirée.

—On a changé cette semaine les numéros des maisons dans la rue Lagauchetière.

—Hier soir il y eut une assemblée des membres du 65e bataillon à la salle du marché Bonsecours.

—La ville de Longueuil, possède un système d'alarme, deux pompes à incendie et 1300 pieds de boyaux.

—Soles à bon marché chez S Carsley.

—Artheline Godin, accusée de parjure, a été envoyée devant la cour du Banc de la Reine pour y subir son procès.

—Hier matin dans la cause de Lamarre vs Deslauriers, au bureau du sherif on a vendu un lopin de terre en licitation.

—Le cadavre d'un gros chien gît sur la rue Panet, près de la rue Mignonne, et infecte le voisinage. Avis au comité de santé.

—Le sergent Dimen du Griffintown, a déclaré hier matin qu'environ 45 reverberes étaient sans lumière tous les soirs dans son quartier.

—Un enfant de trois ans, fils de M. Cobban, rue Dorchester, est tombé, hier après-midi, à bas d'une fenêtre et s'est sérieusement blessé.

—L'assemblée semi-annuelle du bureau des gouverneurs de la chambre des médecins de cette province, a eu lieu hier à l'Université Laval.

—Le quai de Longueuil subit en ce moment des réparations ; des ouvriers travaillent à l'agrandir et à poser des trottoirs sur chaque côté du quai.

—Ce matin, doivent avoir lieu à l'Université Laval, les examens préliminaires, c'est-à-dire à l'admission à l'étude.

Un grand nombre de candidats se présentent.

—La brigade a été appelée hier après-midi pour un incendie aux usines du Grand-Tronc. Le feu a été éteint après quelques minutes de travail de la part des pompiers.

—MM. les Dr Lachapelle, maire, Dr Lanctôt et le secrétaire de la municipalité de Saint-Henri, ont été nommés pour aller présenter à Quebec les amendements à leur charte municipale.

—Un postillon, qui est embarassé, c'est celui qui transporte la malle de Montreal à Saint-Michel. Son cheval et sa voiture lui ont été volés avec un sac de malles et il le cherche sans pouvoir les retrouver.

—Le canal Lachine va être éclairé à la lumiere électrique. La compagnie d'électricité "La Royale" est dans le moment à faire poser tous les appareils nécessaires. Tout sera en operation à la fin de la semaine.

—Etoffes à robes nouvelles chez S Carsley.

—Pour guérir les rhumes et la toux, il n'y a pas de meilleur remede que le baume pectoral de Hagyard. 194.

—Vieux journaux à vendre à l'Imprimerie Générale, 45, place Jacques-Cartier.

Colonisation

Le Révd. P. Nolin, S. J., parlera de colonisation à L'Assomption, aujourd'hui, et à Joliette, vendredi.

Dimanche, il prêchera à Saint-Jacques à la grand'messe, et à Sainte-Brigide, à 7.15 heures du soir.

Piano neuf $210.00

Un magnifique piano neuf, 7½ octaves, *touches en ivoire*, à agrafes, et possédant tout les perfectionnements modernes. $210. Chez Lavigne et Lajoie, 1607 rue Notre-Dame. 195-6

Action de $90,000

M. L. A. Roberge, a intenté une action pétitoire contre la compagnie de Q. M. O. et O., pour recouvrer la propriété d'une section de ce chemin de fer.

Le demandeur allègue qu'il a en sa possession 35 titres enregistrés et actes de vente dans lesquels il figure comme acheteur.

Il s'agit d'un montant de $90,000.

D'autre part, la défenderesse prétend ne rien devoir au demandeur et posséder une quittance totale et finale.

Un double avantage

Harry Ricardo, de Toronto, déclare que l'usage du Hagyard's Yellow Oil, l'a guéri d'un rhumatisme et de la surdite, maladie qui le faisait beaucoup souffrir.

Comité de secours des Dames catholiques pour l'hopital des variolés

Les effets suivants ont été expédiés à l'hôpital des varioles pendant le mois d'avril : 2 boites d'oranges, 2 quarts de pommes, 37 bouteilles de vin, 3 bouteilles d'eau de vie, 6 gallons d'atocas, 20 livres de confitures, 2 douzaines de tomates, 1 douzaine de salade, 1 douzaine de radis, 4 paquets de rhubarbe, 3 bouteilles de sirop d'erable, 8 livres de sucre d'erable, 4 pots de fruits conservés.

Triste accident

10 PERSONNES DANS LE FLEUVE

Hier, les hommes qui essaient la glace dans le port, étaient montés sur un immense morceau de glace, lorsque tout à coup il céda sous eux et 10 hommes furent précipités dans le fleuve. Pour trouver les meilleurs chapeaux de paille, feutre, laine, duvet, poil over, de soie, il faut aller chez

CHS DESJARDINS & Cie,
657 et 659 rue Sainte-Catherine,
Ave 3 chevreuils. Montréal.

L'enquête de Saint-Vincent de Paul

Hier matin, l'enquête sur la mort du détenu Corriveau, s'est terminée à Saint Vincent de Paul.

Le gardien Paré n'a révélé aucun nouveau fait et a signé sa déposition.

Le jury a ensuite rendu le verdict suivant :

Que Joseph Corriveau prisonnier détenu dans le pénitencier situé dans la paroisse Saint Vincent de Paul, district de Montreal, étant avec plusieurs autres autres prisonniers dans un état de mutinerie, s'efforçant d'échapper à la justice a été tué d'une manière justifiable et dans un cas de nécessité inévitable par Albéric Paré un des gardes du dit pénitencier, officier de la justice dûment autorisé dans l'exercice légal de ses fonctions.

Le jury a ensuite fait la recommandation suivante : Considérant que d'après la preuve du gardien Bostock qui déclare avoir entendu parler et s'attendait à une mutinerie et qu'il en a fait rapport aux autorités du pénitencier, pas plus tard que le jeudi précédant le jour de la révolte, le jury du coroner à l'enquête sur la mort du forcat Corriveau, après avoir rendu leur verdict qui est signé par eux recommande avec instance qu'une enquête soit faite afin de découvrir l'origine et tous les détails concernant la mutinerie afin que la responsabilité retombe sur le véritable coupable.

(signé) Benoit Bastien,
Président du corps des jurés.

VIAU

Viau est enchaîné dans son cachot : il dit qu'il n'a pas fini et qu'il s'évadera de nouveau.

M. LAVIOLETTE

M. Laviolette est un peu mieux mais les médecins ont considéré qu'il était trop faible pour donner son témoignage à l'enquête.

Quand les médecins différeront

On pourra alors douter de l'efficacité du Kidney Wort. Tout les médecins s'accordent à dire que c'est un remede inappréciable contre toutes les maladies des reins, du foie et des intestins et ils le prescrivent souvent.

Voici ce qu'en dit le Dr P. C. Ballou, de Moncktoa : "Dans le cours de l'année dernière, je l'ai prescrit plus souvent que jamais, et j'en ai obtenu les meilleurs résultats. C'est le remede le plus efficace dont j'aie jamais fait usage." Une telle recommandation est d'un grand poids. En vente chez tous les pharmaciens. Voir l'annonce

Comité de l'éclairage

Une réunion du comité de l'éclairage a eu lieu, hier après-midi, sous la présidence de l'echevin Rainville.

Etaient presents : les échevins Mathieu, Fairbairn, Brunet, Malone, Rainville, Prefontaine, White et Beausoleil.

Le sous comité de l'éclairage fait rapport que la compagnie de lumiere électrique "La Canadienne" a décidé de retirer sa soumission pour le contrat de l'éclairage.

Après une assez longue discussion, la proposition suivante fut soumise par l'échevin White et adoptée à l'unanimité :

Vu que la compagnie de lumiere électrique "La Canadienne" retire sa soumission, que les documents soumis au comité soient de nouveau déférés au sous comité qui devra s'entendre avec la compagnie "La Royale" et faire rapport au comité au plus tôt, afin qu'il ait le temps de l'examiner avant de le présenter au conseil de ville.

Une rude epreuve

Les personnes qui endurent les tortures de la nevralgie, du rhumatisme, de la sciatique, du lumbago ou d'autres maladies de cette nature, subissent une rude épreuve, mais le Hagyard's Yellow Oil procure un soulagement immédiat dans ces cas, comme peuvent l'attester des milliers de personnes qui en ont fait usage. Ce remede fait disparaitre les douleurs promptement. 195

Comité des Chemins

Le comité des chemins s'est réuni, hier après midi, sous la présidence de l'echevin Laurent. Etaient présents : les échevins Prefontaine, Wilson, Gray, Brunet, Rainville et Beausoleil.

Une deputation des propriétaires de la rue Aqueduc est venue devant le comité pour protester contre le projet de construire un egout dans leur rue sous prétexte que le vieil egout est encore bon.

Après avoir entendu les raisons du surintendant des chemins, pour recommander la construction d'un nouvel egout dans la rue Aqueduc, on décida de faire commencer immédiatement des travaux de drainage.

Les soumissions pour drainage de rues furent ouvertes et le contrat en fut adjugé aux personnes suivantes :

Rue Berri, Richard McKeown, égout, $5.15, rue 83¾ ruelle Rolland, Félix Bracken, égout, $4.50 ; rue Aqueduc, Félix Braken, égout, $5.10.

Permission fut accordée aux Carabiniers Victoria de donner des concerts au carré Dominion tel que le fait la musique du 65e au Jardin Viger.

L'Amérique du Sud

POUR REMPLACER LE RHUM

Au public : De nouvelles expériences de la "Nerve Food Plant" de Moxie, découverte dans le "Motto Crasso" ont été faites par moi et de savants médecins dont les certificats seront prochainement publiés. Les effets obtenus sur des personnes en santé n'ont produit aucune augmentation du pouls ou de la température, mais un sentiment d'augmentation de force ou de satisfaction matérielle dans le système nerveux comme un bon repas après un long jeûne sans récréation ; démontrant que c'est une nourriture très renforcissante et non une médecine ou un stimulant. Il faut recommencer jusqu'à ce que la prostration nerveuse soit satisfaite tel que dans la condition d'un corps mourant. Il enlève, disent les vieux ivrognes, la soif des stimulents, satisfait le système nerveux et ne laisse aucune réaction si il est répété raisonnablement. Les clergymen de Lowell me disent qu'il sera dans l'avenir le grand agent de la tempérance et qu'il pourra être substitué avantageusement aux stimulents. Durant les neuf premieres semaines 204 cas d'épuisement du système nerveux ont été relevés à Lowell seul. Plusieurs d'entre eux étaient presque sans vie. Il rend le système nerveux assez fort pour controler les fonctions du corps, malade ou à son état normal, excepte dans le cas de contagion, ou il ne peut transpirer. C'est un tout dans une coquille. Les hommes disent qu'ils peuvent faire deux fois le même travail avec la moitié de fatigue en en faisant usage. La même chose pour les femmes au physique. On se sert beaucoup de son sirop pour les fontaines à soda et il est très recherché. On le trouve dans toutes les pharmacies.

A. THOMPSON, M. D.,
Propriétaire du Moxie Nerve Food,
Lowell Mass.,

Vendu par les pharmaciens et les épiciers à 40 cents la bouteille. Kerry et Watson et Cie, agents pour le Canada.

GEORGE MORTIMER.

L'HYGIENE PUBLIQUE

A l'assemblée de la Halle au Blé, mardi, pour discuter la question d'hygiene publique, le Dr Howard a présenté un interessant rapport dont voici un bref resumé :

Le bill actuellement soumis à la législature de Quebec est principalement basé sur celui de 1875, connu sous le nom de Bill Larue, lequel n'a jamais été mis en force, parce que ce soin avait été confié au ministère de l'agriculture au lieu de l'être au conseil d'hygiene provincial.

Par le nouveau bill le conseil d'hygiène provincial sera chargé de la mise en vigueur de la loi.

La statistique des naissances et des décès sera compilée mensuellement au lieu d'annuellement. L'état en sera envoyé, non au protonotaire du district, comme dans la loi actuelle, mais aux conseils d'hygiene provincial et local, et en l'absence de tels conseils au greffier de la municipalité. Les conseils auront le droit de se faire donner des états des statistiques mortuaires, plus d'une fois par mois, dans les temps d'épidémie. Les naissances devront être enregistrées dans un délai de deux mois au lieu de quatre.

Aucune inhumation ne pourra avoir lieu sans un certificat de décès, que devra se procurer la personne ayant la garde du défunt ; certaines personnes seulement pourront et devront fournir tels certificats ; le surintendant d'un cimetiere ne pourra procéder à une inhumation sans un certificat de décès ; le registrateur recevra pour remplir et remettre de tels certificats de naissance et de décès aux conseils d'hygiène un honoraire de dix centins, dont la moitié sera payée par le conseil local et l'autre moitié par le conseil provincial.

Le conseil d'hygiene provincial deviendra permanent et aura à peu près les mêmes pouvoirs et devoirs que celui d'Ontario, c'est à dire qu'il devra étudier la statistique vitale de la province, rechercher les causes des maladies et de la mortalite, donner des conseils sur la prévention de l'introduction des maladies contagieuses, aviser le gouvernement et le conseil d'hygiene local sur les questions de santé publique, les egouts, l'eau, les dechets, etc., etc., et faire distribuer au public, par la voie de la presse ou d'autres moyens, de littérature sanitaire et des renseignements sanitaires spéciaux concernant la prévention et la propagation des maladies contagieuses.

La nouvelle loi oblige le conseil provincial de garder constamment une quantité suffisante de vaccin, et le comité recommande qu'un certificat de vaccination reussie, signé par un médecin dûment qualifié, soit exigé des parents ou du gardien de tout enfant qui aura atteint l'âge de trois mois.

Une piastre contre cinq cents

Isaac Brown, de Bothwell, Ont., avait le sang vicié et cette affection était devenue chronique. Il dit qu'une bouteille d'une piastre de Burdock Blood Bitters vaut plus que $500 d'autres remedes. C'est un dépuratif sur et efficace. 195

Hopital des variolés

1ere statistique 10 février :—Admis, 740 patients ; décédés, 220 patients ; percentage de mortalité, 29.70%.

2e statistique du 10 février au 5 mai :—Nombre de malades à l'hopital, 85 ; sortis, 70 ; decédés, 13 ; actuellement à l'hôpital, 2 ; percentage de mortalité, 17%.

Percentage moyen de la mortalité pour toute la durée de l'épidemie, 29.35%.

Ce chiffre est de beaucoup inférieur à tous les relevés statistiques des autres hôpitaux de Montreal et de l'étranger. Cet abaissement comparatif de décès en faveur de Saint-Camille s'explique par les conditions exceptionnellement favorables d'espace et de soins dans lesquelles étaient placés les patients de cet hôpital. La statistique du 10 février accuse une mortalite de 29.70%, celle du 5 mai 17%.

Cette enorme différence témoigne en faveur de l'espace comme nous venons de le dire. Cependant cette condition n'explique pas complètement la situation. Il faut admettre une autre cause qui à la vérité échappe à l'analyse, mais que la raison ne saurait mettre en doute. Une épidemie quelconque est assimilable si elle n'est pas la chose elle même, à une masse d'air infecte d'un virus spécifique ou infecté de microbes également spécifiques, s'abattant sur un centre de population, y eliant domicile et imprégnant chaque individu qui succombe ou résiste selon sa capacité relative de résistance vitale. Cette masse d'air épidémique serait bientôt épuisée c'est-à-dire deviendrait en peu de temps inoffensive et le nombre des victimes comparativement restreint si chaque individu affecté ne devenait lui-même un centre d'infection et du plus ou moins grand nombre de ces centres individuels résulte la virulence, la durée et le degré de contagion de l'épidemie.

A mesure que le nombre des variolés s'éclaircit par la guérison ou la mort, l'épidemie perd de son intensité, ne pouvant plus se retremper dans les centres individuels d'infection. Il arrive un moment où la population, ne se composant plus que de sujets éprouvés ou d'indemnes toujours capables de résister à la maladie, le fléau abandonne sa moisson funèbre pour quelque temps. Je dis pour quelque temps, parce que tant que les corps sanitaires ne seront pas bien pénetrés de cette vérité, que le moyen le plus puissant de combattre les épidémies est d'augmenter la force de résistance vitale individuelle et collective ces fléaux destructeurs reviendront les populations d'une manière plus ou moins désastreuse, et à époques plus ou moins rapprochées.

C'est donc sur cette base de résistance vitale que doivent être établies toutes les organisations sanitaires. C'est un problème difficile à résoudre, des fondations pénibles à creuser, un vaste édifice à ériger, où ne peuvent travailler avec succès que des intelligences professionnelles d'élite.

Après le raisonnement, les faits ; nous allons en citer quelques uns, qui, de prime abord, pourront paraître puerils, ou même ridicules, mais un peu de réflexion leur donnera dans l'appréciation médicale une importance qui n'est pas sans valeur :

1o Nous avons observé à l'hôpital Sainte-Famille que les femmes enceintes variolées donnaient naissance à des enfants indemnes, qui cependant contractaient la maladie, surtout s'ils étaient nourris par leurs mères, et en mourraient presque tous.

2o Que les enfants qui ont été vaccinés immédiatement après la naissance, ont tous échappé à la maladie, malgré qu'ils fussent nourris par leurs mères variolées.

3o Qu'on n'a jamais trouvé dans les lits des variolés ni puces, ni punaises, et pourquoi ?

Que si les moustiques, dans les régions tropicales peuvent être des agents d'inoculation de la fièvre jaune, dans ces pays, les insectes ci-dessous mentionnés ne paraissent pas disposés à se charger de cette opération pour la variole. Dans une prochaine correspondance, nous donnerons des explications sur les faits que nous venons de citer.

DR DE BONALD.

Sept années de torture

Soulagés en sept jours. On peut dire que les cors font autant souffrir que n'importe quelle autre maladie. C'est la propriété dissolvante de l'Extirpateur des cors de Putnam qui rend ce remede si efficace. N'en achetez pas d'autre. L'extirpateur de Putnam est le meilleur. Remède sûr et ne causant aucune douleur. 199

Union Saint-Joseph de Lachine

Les élections de l'Union Saint-Joseph de Lachine ont donné le résultat suivant :

M. Joseph Dubois, président ; M. Alfred Beaudoin, 1er vice-président ; M. Moïse Beaudoin, 2nd vice-président ; M. Hilaire Desparois, reélu secrétaire archiviste ; M. Ferdinand Robert, asst. secrétaire archiviste ; M. Placide Douillet, secrétaire correspondant ; M. Urbain Archambault, trésorier ; M. Eustache Pilon, collecteur trésorier reélu ; M. J. B. Beaudoin, 2e coll. trésorier reélu ; M. Ferdinand St. Denis, 1er ass. coll. trésorier ; M. Joseph Beaudoin, 2nd ass. coll. trésorier ; M. Charles Richer, 1er comm.-ordonnateur ; M. Théophile Laberge, 2nd comm.-ordonnateur, reélu.

Pianos d'occasion

Une grande quantité de pianos d'occasion de toutes sortes chez Lavigne et Lajoie, 1607 rue Notre-Dame. 195

Arrestation importante

Depuis plusieurs mois, un français disant se nommer Paul de la Neuville, et être agent du Crédit Foncier de France, avait établi un bureau ambulant, dont personne ne connaissait exactement le site, et vendait des actions du Crédit Foncier de France, payables par payments mensuels ou facultatifs.

Les affaires de cet agent se multipliant et prenant une tournure un peu louche, plusieurs personnes voulurent se renseigner et écrivirent en France.

Les renseignements furent positifs, on ne le connaissait ni à Paris, ni ailleurs, en France, comme agent autorisé d'aucune institution financiere, pour négocier les actions des grandes compagnies de ce pays.

Un mandat d'arrestation a enfin été émané hier contre le pseudo-agent, sur la plainte de Madame Zoé Gariepy, épouse de François-Xavier Lamère.

La plaignante déclare que le défendeur a obtenu de son mari une somme de $250 et lui a fait signer des billets au montant de $1,00, sous prétexte qu'il lui vendait des actions du Crédit Foncier.

Union Saint-Pierre

Les élections semestrielles ont eu lieu mardi, le 4 courant, et voici le résultat du scrutin :

MM. A. Gosselin, réelu président pour la 13eme fois ; T. A. Grothe, élu 1er vice-président ; J. A. Martin, élu 2eme vice-président ; Jos. Letellier, reélu secrétaire-archiviste ; T. Goulet, asst. sec. arch. ; J. A. Thibault, élu secrétaire-correspondant ; J. Cantant, reélu trésorier ; Oct. Gosselin, élu 1er coll. trésorier ; Chs. Lavigne, 2eme coll. trés. ; J. Robichaud, élu 1er asst. coll. trés. ; J. O. A. Thibaudeau, élu 2eme asst. coll. trés. Jos. Côté, reélu commissaire-ordonnateur ; Jean Leonard, élu asst. commissaire-ordonnateur.

Par le rapport du trésorier qui a été soumis et adopté à cette séance, il appert que l'Union Saint-Pierre possède en valeur, la somme de $8,800. Il a été accordé en bénéfices durant les derniers six mois aux malades $214, aux veuves $434 et aux orphelins $30.

La société compte aujourd'hui 300 membres et a admis 25 durant le dernier semestre.

Aux ouvriers de se joindre à cette belle société.

Extrait des minutes de l'Union Saint-Pierre du 4 mai 1886 :

Proposé par M. A. Gosselin, seconde par M. Geo. Roneault et résolu :

Que les membres de l'union Saint-Pierre de Montréal ont appris avec les plus vifs regrets la mort de monsieur Edouard Vaillant, père bien aimé du reverend J. A. Vaillant, chapelain de la société.

Que les membres de cette association s'associent de tout cœur à la douleur de cette estime chapelain, et lui offrent toutes leurs sympathies pour la perte qu'il vient de subir.

Que les présentes résolutions soient transmises au reverend M. Vaillant et publiées dans les journaux.

Vraie copie.

JOS. LETELLIER,
Sec.-Arch.
C. Saint-Pierre.

BULLETIN JUDICIAIRE

COUR DU RECORDER

Présidence de Son Honneur le Recorder B. A. T. deMontigny, hier matin.

John Murphy, ivresse, $1, les frais ou 8 jours.

John Kelly, vagabondage et résistance à la police, $17 ou 1 mois.

James McCann, vagabondage, $5 ou 15 jours.

Albert Dufresne, ivresse et assaut, $5 ou 15 jours.

Michael Doole, ivresse et assaut sur sa femme, $5 ou 15 jours.

John Morrison, ivresse, $2 ou 8 jours.

Chas Gray, Thomas Colson, James Travelyn, ivresse, $2 ou 8 jours chacun.

Pierre Mailloux, ivresse, $1 ou 2 jours.

Josephine Denis, ivresse, trois mois de prison.

François Peltier, ivresse, $2 ou 8 jours.

PETITE GAZETTE

—Les sommités médicales recommandent la Salsepareille d'Ayer comme le meilleur remede connu pour purifier le sang.

—Faites usage de la farine préparée de Brodie.

—Argent remis dans tous les cas où le remede de Thompson pour les hémorrhoïdes n'opère pas de guérison. 133-a

—La poudre à pâtisserie "Cook's Friend" est la seule véritable. Toute autre offerte en vente est une contrefaçon. 183-a

—Pour guérir le rhume ou la toux et leurs suites fatales, il n'y a pas de remede plus efficace que le baume pectoral de Hagyard.

—La réputation de la Salsepareille comme remède pour le sang, ou "dépuratif," se maintient par les cures qu'elle fait chaque jour.

UN DEVOIR AGREABLE. — "Je considère qu'il est de mon devoir de dire, écrit John Borton, du Desert, P.Q., que les Burdock Blood Bitters ont guéri ma femme d'une maladie du foie qui était devenue chronique. Les douleurs qu'elle endurait ont cessé et je puis recommander ce remede hautement à toutes les personnes atteintes de la maladie dont ma femme a souffert."

—Les gens de goût ne portent pas d'habits passés lorsque pour 10 cts ils peuvent acheter des teintures "Diamond Dyes" qui remettront ces habits à neuf. Ces teintures ne laissent rien à desirer. Economisez et achetez-en chez le pharmacien.—Wells, Richardson & Cie., Montreal, P. Q.

UN MIRACLE MODERNE.—Dans une lettre qu'il a écrite dernièrement, R. W. Brown, de Belleville, Ont., dit qu'il a été guéri d'une dyspepsie des plus graves dont il souffrait depuis quinze ans, et lorsque les médecins l'avaient condamné, il en l'essai du Burdock Blood Bitters ; six bouteilles de ce remede l'ont ramené à la santé.

C'EST MERVEILLEUX ! —Mme Burr, de Adrian, Michigan, écrit que le West's World's Wonder, ou Liniment à l'usage des familles, a guéri sa fille du rhumatisme dont elle souffrait depuis son enfance. C'est un remede infaillible. Prix 25 cts et 50 cts la bouteille.

—Parmi les quelques remèdes populaires qui sont restés en faveur auprès des personnes intelligentes, qui sont toujours particulières lorsqu'il s'agit de questions aussi importantes que celles qui affectent la santé, le "Pond's Extract" est au premier rang. Cette célèbre préparation, ce célèbre remède végétal, qui est apprécié par la profession médicale, tel en usage dans tous les cas d'inflammation et douleurs. Son nom est devenu populaire dans toutes les familles. N'achetez que le véritable et méfiez-vous des contrefaçons.

3 bons chapeliers

Vu l'augmentation considérable de nos affaires dans la chapellerie, notre grand commerce de chapeaux de soie et de feutrers qui s'agrandit toujours, nous avons besoin immédiatement de trois bons chapeliers, bon salaire. S'adresser chez

CHS DESJARDINS & CIE,
657 et 659 rue Sainte-Catherine. Aux 3 chevreuils. Montreal.

La Compagnie de Navigation de la Riviere Ottawa

ARRANGEMENT DU PRINTEMPS

Jusqu'à avis contraire, les vapeurs de cette compagnie feront le service comme suit, commençant le 5 Mai :

Le vapeur *PRINCESS* partira du Bassin du canal :

Les MARDIS (ligne directe) pour Ottawa.
Les MERCREDIS (service des marchés) pour Carillon.
Les VENDREDIS (ligne directe) pour Ottawa.
Les SAMEDIS (service des marchés) pour Carillon.

Partant de Lachine les jours ci-dessus, à l'arrivée du train de 7 heures a. m. de Montréal, et arrêtant aux ports intermédiaires.

Sautant les rapides en revenant les Mardis et Vendredis de Carillon.

Le vapeur *DAGMAR* partira du Bassin du canal les MERCREDIS et SAMEDIS, à 6 heures p. m. pour Ile Perrot, Pointe-Anne, Oka, Pointe-aux-Anglais, Saint-Placide et le Village de Rigaud.

Fret accepté tous les jours aux entrepôts, Nos 87 et 89, rue de la Commune, Bassin du canal.

Billets en vente aux bureaux de la Compagnie du Grand-Tronc, 143, rue Saint-Jacques, et à l'Hotel Windsor.

R. W. SHEPHERD, Jr.
199 Gérant.

Reçu d'un Dépot de $15,000.00

Le public est averti de ne pas accepter ou négocier un reçu de dépot émis par la Banque d'Echange au Canada dans la forme suivante :

"$15,000.00 No 142.

" Montréal, 26 Juin 1882.

" La Banque d'Echange du Canada reconnait " avoir reçu en dépôt de l'Honorable Receveur-" General pour le contrat de E. E. Gilbert, Gol-" ops Rapide la somme de quinze mille piastres, " laquelle somme sera dûment remboursée au " Receveur-General sur remise de ce certificat.

" T. CRAIG,
" Directeur-Gérant.
" JAMES M. CRAIG,
" Comptable."

Endossé :

" Payez à l'ordre du Département des che-" mins de fer et canaux.

" FRED. TOLLY,
" Pour le Receveur-Général.

" Payez à l'ordre de E. E. Gilbert.

" AF. BRADLEY,
" Secrétaire du Département des " chemins de fer et canaux.

" E. E. GILBERT,
" Sans recours."

ARCH. CAMPBELL,
F. B. MATTHEWS,
I. H. HEARNS,
} Liquidateurs de la Banque d'Echange du Canada.

199-f

CORPORATION DE MONTREAL

Département de l'Aqueduc.

Les soumissions cachetées à l'adresse du soussigné et portant à l'endos "SOUMISSION pour doulles de robinets d'arrêt," seront reçues au bureau du Greffier de la Cité jusqu'à MIDI du MARDI le 11 courant, pour 200 doulles en fonte, ajustées en telescope et à clef pour robinets de ¾ de pouce et pour ceux autres de 1½ pouce.

Elles seront faites suivant le modèle que l'on peut voir aux Ateliers de l'Aqueduc, rue Legauchetière ; les doulles seront livrables aux dits ateliers à raison de trois douzaines par semaine ; les trois premieres douzaines seront livrées dans la semaine qui commencera le 12 courant.

Les soumissions seront faites sur les blancs de formule que l'on peut se procurer au bureau du surintendant de l'Aqueduc.

Le comité de l'Aqueduc ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Le surintendant de l'aqueduc,
LOUIS LESAGE.

HOTEL DE VILLE,
Montreal, 5 Mai, 1886. 194-2f

Avis aux Entrepreneurs

ON RECEVRA à ce bureau jusqu'à JEUDI, le 13me jour de Mai prochain, inclusivement, les soumissions en bloc, adressées au soussigné, et portant la inscription "Soumission pour parachever l'Hotel des Douanes, London," pour le parachèvement d'un

HOTEL DES DOUANES
— A —
LONDON, ONT.

On pourra voir les plans et les devis au Ministère des Travaux Publics, Ottawa, et au bureau de Messieurs Durand & Moore, architectes, London, Ont., à commencer de Vendredi, le 30e jour d'Avril courant.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées fournies par le ministère, et porter la signature véritable des soumissionnaires.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de banque *accepté*, fait payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme *égale à cinq pour cent* du total de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministere ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
A. GOBEIL,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 27 Avril 1886. 198-t

Non ! Pas de Poll Taxe !

— CHEZ —

I. A. BEAUVAIS

ENTREZ ET VOTEZ POUR LES HARDES FAITES A BON MARCHE.

Compagnie Nationale d'Assurance D'IRLANDE

CONSTITUÉE PAR CHARTE ROYALE EN 1822

SIEGE SOCIAL - - - - - - - - - - - - DUBLIN

Etat très du rapport annuel de 1883:

Capital	$5,000,000
Actif	2,961,290
Revenu en 1883	906,330
Reserve en sus du capital et toutes dettes payées	588,590
Depot du gouvernement fédéral	100,000

Siège social au Canada, Montréal
SCOTT & BOULT, Agts principaux.
BOULT & BOURNE, Agts généraux, Montreal

A VENDRE

La Société d'Agriculture du comté de Jacques-Cartier offre en vente son magnifique Etalon Clyde "Standard," qui est reconnu comme l'un des meilleurs reproducteurs importés dans la province.

Pour les conditions, s'adresser à MM. UBÉLÉE VALOIS et TIMOTHÉE LEGAULT, village de la Pointe-Claire, où le cheval peut être vu. 185-6-c

FABRIQUE DE PULPE A VENDRE

Le soussigné offre en vente la magnifique fabrique de pulpe de bois moulu, située sur la rivière du Sud, paroisse de Saint-Raphael de Bellechasse.

Le mécanisme de cette fabrique est mû par deux turbines *Le Roy* sous une pression hydraulique, de 54 pieds de hauteur, pouvant donner de 400 à 500 forces chevaux-vapeur.

Cet établissement, situé à quatre milles de la station Saint-Vallier, sur l'Intercolonial est parfaitement neuf, n'ayant été mis en opération que l'année dernière.

Conditions faciles et libérales. Pour plus amples informations s'adresser à

L. N. LAROCHELLE,
155-6m Saint-Anselme, Dorchester, P. Q.

Expulsion des Gros Profits

— CHEZ —

I. A. BEAUVAIS

Habillements d'enfants valant $2.50 vendus à $1.65.
Habillements d'enfants valant $3.25 vendus à $2.10.
Habillements d'enfants valant $4.50 vendus à $2.85.
Habillements pour jeunes gens valant $4.50 réduits à $3.00.
Habillements pour jeunes gens valant $6.00 réduits à $4.25.
Habillements pour jeunes gens valant $8.00 réduits à $5.50.
Nos habillements d'enfants en Jersey bien valant $3.00, $4.00, $5.00 et $6.00 sont vendus à $1.50, $2.00, $2.50 et $3.00.

Venez les voir et soyez convaincus de la vérité de ce que nous avançons.

Chapeaux Polos (Casquettes blanches et de couleurs, Cols, Cravates, etc. Enfin, tout ce qu'il faut pour enfants et jeunes gens.

2024 & 2028
Rue Notre-Dame Ouest

AVIS AU PUBLIC

M. S. MEYERS, vu les circonstances, a l'intention de diminuer son fonds de commerce, et il vendra ses marchandises vingt-cinq par cent meilleur marché que partout ailleurs.

Il possède quinze magnifiques vitrines ou le public aura son choix dans l'achat des bijoux ou des montres d'or et d'argent américaines, anglaises et suisses.

225 rue McGill, près de la rue Saint-Jacques

ST. LAWRENCE HALL

Cet établissement est maintenant ouvert et sous la direction de son ancien propriétaire, et avantageusement connu par tout Canada, les Etats-Unis et l'Empire Britannique. Il n'a épargné aucune dépense pour remettre tout à neuf, et a introduit, dans son hotel, toutes les améliorations modernes, de sorte qu'il ne contribuera pas peu à rehausser davantage la popularité dont jouit déjà cet établissement de première classe.

Toutes les pièces sont chauffées à la vapeur.

H. HOGAN Propriétaire.
H. MONTGOMERY, Gérant.

JOSEPH FORTIER

— FABRICANT —

Papetier et Négociant

Fournitures de Bureau,
Livres de Compte, etc.

256 et 258 Rue St-Jacques, Montréal.

LES FUMEURS DE BON GOUT TROUVE BONT QUE LES CIGARES

CANVASS BACK
— ET —
PETIT BOUQUET

Ne peuvent être surpassés pour leur arôme et leur qualité. 724

Le Sirop du Dr Zed est un calmant précieux pour les Enfants dans les cas de *Coqueluche, Insomnie*, etc.; contre la *Toux nerveuse des Phthisiques, Affections des Bronches, Catarrhes, Rhumes*, etc.

PARIS, 22 & 19, rue Drouot, et Phie.

JOS. ROBERT & FILS

MARCHANDS DE
BOIS DE SCIAGE
1077, Rue Notre-Dame, 1077

Offrent en vente à des prix très réduits un lot considérable de bois de construction de toutes sortes, embouveté et uni, lattes, bardeaux scies et fendus.

Une spécialité de bois de première qualité à des prix très réduits. 178-cm

BOIS DE SCIAGE

A. HURTEAU & FRERE
No 92, Rue SANGUINET, No 92

Offre en vente à des prix très-réduits un lot considérable de bois de construction de toutes sortes, embouveté et uni, lattes, bardeaux scies et fendus.

CHARBON ! CHARBON ! CHARBON !

T. F. MOORE & CIE
— IMPORTATEUR DE —
Charbon Mou Charbon Dur

LEHIGH LUMP POUR FONDERIES
FURNACE COAL — STOVE COAL — EGG COAL — CHEST COAL — COKE ET CHARBON DE BOIS — SCOTCH STEAM COAL — SCOTCH GRATE COAL

Le Charbon est sous Abri et est livré Sec et Criblé

LIVRAISON PROMPTE ET A BAS PRIX !

Comme il y en a qui ne peuvent acheter une grande quantité, à cause du déménagement du mois de mai, on livrera n'importe quelle quantité en sac, sans extra.

BUREAUX ET CLOS :
415 RUE MIGNONNE - - - 266 RUE AMHERST

Veuillez donner votre ordre directement, vous aurez le bénéfice de la commission.

Communication par Téléphone, No 975. T. F. MOORE & CIE

CANADA

MONTRÉAL, JEUDI, 6 MAI 1886

L'ELECTION DE VERCHERES

M. Bernard a été réélu député de Verchères, hier. C'est un succès dont le parti conservateur peut se glorifier au même degré que le parti libéral s'il est vrai qu'un parti, comme un peuple, a généralement les gouvernants qu'il mérite. Avec des députés comme M. Bernard, en effet, le parti rouge ne saurait aller loin.

Le résultat ne nous a pas surpris. Le déplacement de voix n'a pas été considérable, et l'on a aujourd'hui la preuve qu'avec un peu plus d'organisation et de travail il sera facile à nos amis de remporter la victoire aux élections générales qui approchent.

C'est à eux de se préparer en conséquence. Ils ont fait une vaillante lutte, dont tout le parti les félicite. Qu'ils redoublent d'efforts, et la prochaine fois ils délivreront le comté de Verchères du joug libéral que la tribu de Geoffrion et la clique rouge lui imposent depuis trop longtemps.

LE SAINT-SIEGE ET LA FRANCE

Les dépêches nous ont appris que la rupture des relations diplomatiques entre la France et le Saint-Siège semblait imminente. C'est à propos de la nomination du légat à Pékin. L'insolence du gouvernement persécuteur et athée de France n'a vraiment plus de bornes, et la patience du Souverain Pontife doit être à bout.

Le *Moniteur Universel*, dans un de ces derniers numéros faisait précisément ressortir le contraste entre l'attitude du gouvernement francais vis-à-vis de l'Eglise et celle du gouvernement allemand, et il en faisait prévoir les conséquences.

Nous ne demandons pas aux ministres de la République, disait notre confrère, de se montrer supérieurs aux passions humaines, mais quelle idée nous donnent-ils de la République lorsqu'ils la compromettent ainsi dans leurs petites affaires personnelles ? De l'autre côté des Vosges on comprend la politique d'une façon bien différente, et nous ne pouvons nous empêcher de concevoir plus d'une inquiétude, quand nous voyons M. de Bismarck choisir pour faire sa paix avec les catholiques allemands le jour même ou M. Goblet ordonne ses exécutions sauvages de Châteauvillain.

Ne perdons pas de vue, en effet, que M. de Bismarck n'a jamais eu, dans ses rapports avec la France, qu'une règle d'appréciation et de conduite : isoler la République française, la représenter en Europe comme la personnification d'un état de choses particulier aux Français, à leur tempérament, à leurs défauts politiques.

" En 1873, dit le *Moniteur*, le gouvernement de notre pays était conservateur ; il cherchait à protéger la nation contre l'invasion des doctrines radicales et démagogiques ; alors M. de Bismarck crut bon d'engager la bataille contre le cléricalisme et de se poser en adversaire du Vatican. Il l'avait dit lui-même, éloquemment, vigoureusement : " Je n'irai pas à Canossa."

" Eh bien ! la situation s'est retournée à l'heure présente. Le gouvernement républicain, chez nous, s'est attaqué à l'esprit conservateur sous toutes ses formes, il lui sert la persécution, les coups de fusils même, à profusion. Que fait alors M. de Bismarck ? Comme il a entrepris de mettre notre pays à l'index des gouvernements européens, le chancelier retourne son manteau, et s'il ne va pas à Canossa, il déclare que le Pape Léon XIII est le génie le plus admirable de l'Europe contemporaine, que le gouvernement prussien ne lui marchandera ni les courtoisies ni les concessions pour reconquérir ses bonnes grâces ! "

D'autre part, le *Rappel*, journal radical, croit que M. de Bismarck fait la paix avec Rome pour améliorer sa situation à l'intérieur. Il termine son article par ces lignes : " Nous ne pouvons voir sans plaisir notre ennemi vaincu, même par le Pape : *celui qui a dans la main une armée d'un million d'hommes, humilié par celui qui n'a pas un soldat* ; celui qui a dit que la force prime le droit obligé d'avouer la faiblesse de la force."

C'est là, certainement, ajoute le *François*, un bel hommage que le *Rappel* rend, malgré lui, à la Papauté, mais il se trompe quand il parle de défaite et d'humiliation. Quand l'homme qui possède la force matérielle finit par reconnaitre le droit de ceux qui n'ont pour eux que la force morale, loin de l'humilier, il s'honore en s'inclinant devant ce droit, l'eût-il d'abord nié et combattu. Mais c'est là une vérité que nos républicains, fiers de leur *force* matérielle et aveuglés par leur fanatisme sectaire, sont incapables de comprendre.

On commente aussi le dernier discours de M. de Bismarck :

" Ces détails et ces subtilités mis à part, dit le *Journal des Débats*, il n'en reste pas moins certain que ce discours est un grave événement politique. Il consacre, il constate, il établit aux yeux de l'Europe entière la grande évolution que M. de Bismarck a commencée depuis quelques années et qui, chaque jour, rapproche l'Allemagne de la Papauté.

" Pourquoi M. de Bismarck s'est-il décidé à cette évolution ? Les explications abondent et chacun préfèrera la sienne. Il est incontestable que le *Kulturkampf* n'a pas réussi, et le chancelier de l'empire est un politique assez réaliste pour ne pas s'obstiner, au nom des principes, dans les entreprises qui ne réussissent pas. Il est évident aussi que M. de Bismarck a besoin du clergé catholique pour la lutte qu'il a commencée avec tant de vigueur contre la nationalité polonaise. Il est hors de doute que le fondateur de l'empire d'Allemagne ne contemple pas sans quelque alarme les résistances du particularisme des petits Etats ; on se souvient des mélancoliques réflexions auxquelles il s'est livré, dans un de ses derniers discours sur le peu de solidité de son œuvre nationale. Pour combattre les forces centrifuges, pour rendre l'empire financièrement indépendant des Etats confédérés, pour obtenir ces impôts dont il désire passionnément le vote parce qu'il y voit le moyen d'assurer cette indépendance, M. de Bismarck attache du prix au concours du parti catholique dans le Reichstag ; il ne veut plus être à la merci des coalitions de M. Richter et de M. Windthorst ; il espère que, le *Kulturkampf* une fois fini, ces coalitions n'auront plus de raison d'être. Enfin, nous devrions peut-être dire surtout, le premier ministre du roi de Prusse s'effraye des progrès du socialisme. Il se sent trop faible pour lutter à la fois contre la propagande révolutionnaire et contre l'hostilité du clergé catholique. Au dedans, il essaye de combattre les socialistes par des lois de répression et de les désarmer par des lois économiques. Cette double tâche, il a déjà grand'peine à l'accomplir avec un Reichstag organisé comme celui de Berlin. Mais qui sait si ses idées ne portent pas plus loin encore ?

" Qui sait s'il ne recherche pas l'alliance de la Papauté pour organiser, entre toutes les grandes puissances conservatrices, avec le concours moral du Saint-Siège, une sorte de ligue défensive, offensive même au besoin, contre les excès du radicalisme ? Ce sont là de simples hypothèses, soit ! Elles sont, en tous cas, assez graves pour que nous n'assistons pas en spectateurs indifférents aux événements qui se déroulent à Berlin."

APRES SIX MOIS

Voici trois élections locales qui se font depuis le mois de novembre dernier, et cela dans trois comtés représentés par des libéraux. Dans le comté de Lotbinière, ouvert par M. Joly, qui refusait de condamner le gouvernement fédéral au sujet de l'exécution de Riel, la majorité libérale a été réduite de moitié, tandis que dans le comté de Drummond-Arthabaska, où le candidat conservateur avait signé les résolutions libérales David-Phaneuf, autrement dit résolutions du Champ-de-Mars, cette majorité a été doublée. A Verchères, le château-fort des Geoffrion, le revirement n'a pas été considérable, et la défection se borne à un petit nombre de gens, trompés et pervertis par les émissaires de la clique nationarde.

Voilà tout le résultat de six mois de travail, de la part des gens qui proclamaient la déchéance absolue du parti conservateur. Attendons la suite, et l'on verra mieux encore la valeur de cette prophétie des affamés du parti rouge, qui achèvent de jeter leur gourme avec si peu de succès.

UN PATRIOTE

Un des actes d'impudence les plus renversants auxquels le mouvement nationard ait donné lieu, c'est assurément le discours de M. Turcotte. C'est un vrai comble, et c'est le châtiment le plus flétrissant que pût mériter ce parti composé en grande majorité d'hypocrites et de traitres, mêlés de quelques dupes.

Ils ont eu ce qu'ils méritaient en ayant pour champion principal, pour porte-paroles, dans la Chambre d'Assemblée, ce type qui s'appelle Turcotte et dont le nom est devenu synonyme de traitre et de fourbe politique. C'est bien le chef qui convient à ce parti.

Le *Journal des Trois-Rivières* dit précisément à son sujet :

" Notre confrère du *Courrier du Canada* a magistralement démoli l'argument " des précédents invoqué par MM. Garneau et Beaubien et démontré sans réplique par des citations, qu'ils avaient " fourni eux-mêmes des armes contre leur " propre cause.

" Les appels extravagants faits à l'honneur et au patriotisme de la chambre en " faveur de la motion Garneau par M. " Turcotte, ont aussi été de la part de " notre confrère, l'objet d'une critique " aussi éloquente et sévère que parfaitement méritée. Le député des Trois-" Rivières finira-t-il par s'apercevoir que " personne n'a oublié qu'il a perdu le " droit de parler d'honneur politique ! "

Il est certain que le mot d'*honneur politique* jure affreusement dans la bouche de M. Turcotte, et les électeurs des Trois-Rivières devraient s'arranger pour empêcher cet homme de prononcer de nouveau ce mot à la Chambre d'Assemblée, en l'envoyant rejoindre dans la vie privée M. Joly, dont il a été jadis *la majorité* si complaisante.

LE DRAME DE CHATEAUVILLAIN

Ce drame, qui rappelle les horreurs de la Révolution, de la première république, constitue l'un des plus lugubres épisodes de la guerre religieuse entreprise par la troisième république, digne sœur de son aînée.

La chapelle de Chateauvillain existe depuis 43 ans dans une propriété particulière entourée de murs. Le curé de la commune et son vicaire déplaisent au conseil municipal, qui a fait supprimer le traitement du premier ; aussitôt M. Goblet, ministre de l'instruction publique, ou plutôt de la franc-maçonnerie athée, ordonne qu'on la fasse fermer : le préfet, à son tour, fait du zèle, et sans se concerter avec l'autorité judiciaire, envoie son sous-préfet avec des gendarmes ; on fait sauter la porte, M. Fischer, directeur de l'usine, tire cinq coups de revolver en l'air, les gendarmes ripostent, et une ouvrière tombe mortellement blessée ; M. Fischer est blessé gravement ainsi qu'une autre ouvrière.

Les conservateurs de la Chambre et du Sénat, MM. de Mun, Jolibois, le duc d'Audiffred Pasquier, Lucien Brun ont interpellé le gouvernement et fait entendre des paroles vengeresses, la parole du droit, de la justice, des paroles qui ont vibré au fond de la conscience nationale. Ils ont rappelé que la charte de 1830 et la constitution de 1848 avaient garanti la liberté des cultes et forcé le ministre à confesser que ses agents avaient dépassé ses instructions. Autrefois les républicains signaient des consultations pour affirmer l'inviolabilité du domicile, aujourd'hui ils violent ce domicile, effrontément. M. Fischer pouvait croire qu'il était dans son droit de résister, lorsqu'il voyait que dans les clubs parisiens on prêche impunément le pillage et l'assassinat. Il pouvait croire que ceux-là mêmes qui laissent de pareilles prédications impunies ne poursuivraient pas de malheureuses femmes qui prient dans un endroit écarté ; il s'était peut-être souvenu de ce beau dicton anglais ? " le vent et la pluie peuvent entrer dans la cabane de l'ouvrier, le roi ne le peut pas." Mais il était en France, pays de tyrannie républicaine, et non en Angleterre, pays de liberté monarchique.

Qui donc, ont demandé les orateurs de la droite, qui donc a jeté ces ferments de discorde dans le pays ? C'est vous, car toutes les mesures que vous avez prises en matière religieuse, ont eu pour résultat de provoquer la guerre civile des âmes et des consciences ! Vous avez tour à tour chassé les congréganistes, les sœurs de charité, les frères de la doctrine chrétienne que M. Thiers appelait les grands bienfaiteurs du peuple, vous avez crocheté les serrures, supprimé les traitements des curés, désaffecté des églises ! S'il s'était agi de saisir un criminel notoire dans l'usine, le sous-préfet et les gendarmes n'auraient pas osé pénétrer, mais il s'agissait de fermer une chapelle, et c'est pour cela qu'on est entré, qu'on a tiré avec une précipitation barbare sur une foule inoffensive !

La loi n'est pas pour vous, puisque vous avez négligé de consulter la justice ! mais fut-elle pour nos adversaires, il est un droit naturel qui se trouve en conflit avec la légalité. La légalité était du côté de Néron contre les chrétiens, du côté de Louvois contre les protestants ! Est-ce que Mirabeau répondant au marquis de Dreux-Brézé, Gambatta faisant l'éloge de de Baudin, étaient dans la légalité ? Prenez garde qu'on ne vienne vous répéter un jour, et vous faire sentir durement que le peuple veut sortir de la légalité pour rentrer dans le droit. Si dans un pays libre comme le Canada, l'Angleterre, les Etats-Unis, le pouvoir exécutif avait commis un tel attentat, le pavés seraient sortis de terre spontanément pour le lapider.

On pense bien que les majorités de la Chambre et du Sénat ont trouvé irréprochable la conduite du ministère, du moins ont-elles voté pour lui ; seulement bon nombre de modérés relatifs se demandaient si de tels actes de sauvagerie n'entraineraient pas de redoutables représailles. On voit que la magnifique lettre de l'archevêque de Paris au président de la République n'a pas tardé à recevoir une sanglante démonstration, un douloureux mais éloquent commentaire.

Si on n'en est pas encore à la guerre civile en France, du moins pourrions nous voir bientôt la séparation de l'Eglise et de l'Etat, à la mode radicale bien entendu, car à la mode raisonnable, l'Eglise n'hésiterait pas à l'accepter un seul instant.

Aujourd'hui l'Eglise de France n'a aucun privilège politique, aucun droit d'ingérence dans l'Etat, aucun pouvoir sur l'administration, la justice, l'enseignement. L'Etat est entièrement sécularisé, laïcisé et ne demande même plus à l'Eglise des prières, et il n'y a pas en France de religion d'Etat, il n'y a qu'une irréligion, qu'un fanatisme d'Etat.

Le seul lien qui les relie, c'est le concordat de 1801 qui a été beaucoup moins un traité d'alliance qu'un traité de paix comme le dit très justement M. Anatole Leroy-Beaulieu. De quoi se compose-t-il ? De deux clauses, l'une au profit de l'Eglise, l'autre au profit de l'Etat. L'Eglise durant la tourmente révolutionnaire avait été dépouillée de ses biens et de ses temples ; le Concordat lui a rendu ses temples, et, en compensation de ses biens aliénés au profit de la nation, il a promis à ses ministres du culte un traitement. L'Etat en revanche a reçu de l'Eglise le droit de désigner ses principaux porteurs, droit qui concède au pouvoir laïque une sorte d'autorité dans le sanctuaire.

Eh bien ce qu'entendent les radicaux en parlant de la séparation, c'est tout simplement la radiation du budget des cultes, autrement dit la confiscation et la spoliation. Ils oublient qu'en France le budget des cultes et le salaire du clergé remontent à la révolution, à 1789 ; aux yeux des hommes de la Révolution, de Mirabeau jusqu'à Danton et à Robespierre, l'entretien du culte était essentiellement un service public, l'Etat était devenu le débiteur de l'Eglise en s'emparant de ses biens. Est-ce donc au moment où la France s'apprête à fêter le centenaire de la Révolution qu'elle ira oublier de pareilles promesses ? Ce serait une singulière manière de célébrer 1789 que de manquer à tous ses engagements. Supprimer le modeste traitement du clergé en gardant tout le revenu de ses biens autrefois confisqués, ce ne serait pas seulement faire banqueroute à l'Eglise, ce serait faire banqueroute à la Révolution.

On se plaît souvent, dit M. Leroy-Beaulieu, à comparer les rapports actuels de l'Eglise et de l'Etat à un ménage mal assorti, dont les deux conjoints ont intérêt à couper les chaines. Dans ce cas, le concordat est le contrat de mariage des époux ; ils ne peuvent se séparer sans renoncer aux avantages qu'ils se sont assurés par ce contrat ; et pour l'Etat, l'un de ces avantages est la paisible jouissance des biens ecclésiastiques. On prétend, pour le bien mutuel des deux intéressés, prononcer le divorce. Très bien, mais en cas de divorce, il est d'usage de rendre à la femme la fortune apportée par elle. Or, ici la dot, ce sont les biens de l'Eglise auxquels l'Eglise a renoncé, par l'organe de Pie VII, qu'en échange d'une indemnité. Renvoyer la femme et garder la dot, sans même lui faire de pension, c'est un procédé qui, dans tous les pays du monde, passerait pour peu correct. Veut-on effectuer quand même la séparation : qu'on abandonne à l'Eglise ce qui lui revient légitimement, ce que l'Etat a, en 1801 comme en 1789, juré de lui conserver ; qu'on capitalise à son profit le budget des cultes, et qu'on lui en remette le montant à titre de rentes, ou bien, si on le préfère, qu'on lui en serve à perpétuité les intérêts en les inscrivant au chapitre de la dette. Voilà quelle serait la séparation équitable qui ne violerait aucun droit ; elle consisterait à rendre à l'Eglise sa liberté en lui laissant ses revenus. Si l'on exige le divorce, c'est pourtant la seule manière honnête de divorcer.

ECHOS DU JOUR

Le *Star* publie un rapport très amusant des aventures arrivées à M. Mercier, durant l'avant-dernière séance de la Chambre d'Assemblée.

Mgr Laflèche est allé faire la bénédiction d'une nouvelle église à Lawrence, Massachusetts. Sa Grandeur doit visiter pendant son voyage les principaux centres canadiens des Etats-Unis.

Il était cinq heures du matin quand le vote a été pris hier, à la Chambre des Communes, sur la motion de non confiance proposée par M. Charlton ; notre compte-rendu n'allait que jusqu'à quatre heures et demie.

Cette motion a été rejetée sur la division suivante : Pour 43, contre 99.

Il paraît que le Dr Cameron, un des principaux députés libéraux de Québec est en même temps l'un des adversaires les plus acharnés des nationards-riellistes. Ni la *Patrie*, ni l'*Etendard*, cependant, n'ont encore songé à le traiter de *pendard*, pas plus que MM. Joly et Watts, Mackenzie et Cartwright. Ce que c'est que d'avoir deux poids et deux mesures.

On attache évidemment une grande importance, en Angleterre, à l'exposition intercoloniale qui vient de s'ouvrir. L'ouverture s'est faite avec une solennité toute royale, et le parlement anglais, de son côté, a montré quelle signification et quelle valeur il attachait à cet évènement. Les colonies comptent à Londres, maintenant, et l'on comprend qu'il faut compter avec elles.

L'*Etendard* trouve moyen d'attaquer la *Minerve* à propos de Henry Gréville. Pas un mot, par exemple, de la *Patrie* et de ses extases devant la célèbre Française. Pas un mot, non plus, du dernier feuilleton de l'*organe maçonnique*, le roman des *Filles de Bronze*. Oh ! non ! Entre *frères et amis*, est-ce qu'on ne doit pas se protéger, est-ce qu'on ne doit réserver ses attaques pour les seuls conservateurs ?

RIEL ET NOS MISSIONS

Nous signalons à l'attention de nos lecteurs la lettre suivante, écrite lundi dernier par M. L. J. Desjardins :

M. le Rédacteur,

J'arrive de la paroisse de Verchères, dans le comté du même nom, près de Montreal. Je suis alle prendre part, hier, à la discussion politique à l'occasion de l'élection, mercredi prochain, d'un député à l'Assemblée législative de Québec.

Je ne vous écris point au sujet de cette campagne électorale, qui ressemble à toutes les autres. Laissons la tribune populaire, monsieur le rédacteur, et suivez-moi dans l'église paroissiale de Vercheres. Un pieux missionnaire gravit les degres de la chaire sacree. Il a l'air triste. Il promène sur son auditoire des regards ou brille l'intelligence, et dans lesquels on peut lire toute l'émotion de son âme.

Que nous dira-t-il ? Quel sujet va-t-il traiter ? Ses premières paroles nous apprennent qu'il est du Nord-Ouest, et qu'il se propose de nous entretenir, en premier lieu, le travaux evangéliques des missionnaires pendant plus d'un demi-siecle, et des heureux resultats de leurs pieux efforts. Il nous decrira ensuite les malheurs qui ont recemment frappé les regions ou ils exercent leur apostolat, le terrible soulevement des sauvages, l'insurrection des metis, le massacre des revérends Peres Fafard et Marchand, le pillage de la belle eglise de la mission, les indiens affublés de tous les ornements du culte, gambadant sur les cadavres ensanglantés de leurs victimes, en executant leurs infernales danses de guerre. Il parlera de la dévastation, de la misere, des raines encore fumantes des endroits ravagés par le fleau de la guerre civile. Il terminera en s'adressant à la charité chrétienne de tous les fidèles, pour implorer des secours en faveur de l'œuvre de regénération, de resurrection que les saints missionnaires ont entreprise dans le Nord-Ouest.

Ai-je besoin de vous dire, M. le Rédacteur, que l'énonciation de son sujet m'intéressa vivement. Je fixai mon attention avec la ferme resolution de ne pas perdre un mot de ce que le prédicateur allait dire. Ecouter parler des événements du Nord-Ouest par un missionnaire qui arrive de ces contrées, qui a été temoin de ces désastres, et qui se devoue pour les reparer, c'était du nouveau pour moi, qui, comme bien d'autres, n'avais jusqu'à ce moment, entendu sur ce sujet que les appreciations des hommes politiques et lu les polemiques des journaux.

A l'intérêt que je pris dès le début à ses remarques, s'ajouta bientôt une émotion qui alla, je le dis avec plaisir, jusqu'aux larmes, lorsque l'orateur, s'élevant à une haute eloquence, nous fit avec des accents qui allaient droit au coeur, et qui remuerent profondement l'auditoire, un tableau saisissant de la paix, de l'ordre, de la prosperité, du bonheur champêtre qui regnaient la bas avant cette déplorable guerre fratricide. Je voudrais, M. le redacteur, pouvoir retrouver les paroles si entraînantes avec lesquelles il fit cette brillante description. J'avoue que j'en suis personnellement incapable, et, de plus, j'etais tellement ému que je ne saurais m'en rapporter à ma mémoire pour l'exactitude des termes, bien que je puisse en toute certitude me reposer sur ce que mon cœur m'en dit encore ce matin, pour la réalité des sublimes sentiments qu'il a si bien exprimes.

Après avoir fait ce tableau, il s'écria avec un accent qui temoignait de la profonde tristesse de son âme :

" Pauvres missionnaires, nous avions fait un beau rêve, et nous croyions toucher bientôt à une heureuse réalité. Après des années et des années de travaux, nous avions fondé de belles paroisses canadiennes dans ces lointains territoires du Nord-Ouest. Nous avions construit de belles eglises, munies de tous les ornements du culte, dons généreux de personnes pieuses de la province de Québec et d'ailleurs. Autour de ces eglises, se groupait une forte et vigoureuse population qui grandissait tous les jours en vertu et en nombre, bénie de ses pasteurs et de Dieu. Elle nous aimait ; nous la chérissions. Nos paroissiens vivaient sur leurs terres fertiles dans l'aisance, la paix et le bonheur. En voyant ces progres, nous nous disions que nous fondions une nouvelle province française qui tendrait la main à la province de Québec pour compter sur son appui, et, de notre côté, l'aider, en retour, dans son œuvre de developpement et de civilisation chrétienne.

" Tout cela s'est écroulé. En quelques jours, les fruits de longues années de labeurs, d'efforts d'appels à la charité, de prieres, ont été detruits. La desolation couvre ces endroits où regnait tant de contentement. La misere a remplace l'abondance, et le deuil est dans bien des familles si heureuses il y a quelques mois. Notre rêve s'est evanoui. Nos chères esperances se sont envolees en face de ce grave et douloureux desastre."

Il s'arrêta un instant comme suffoqué par la douleur de ces cuisants souvenirs. L'auditoire était haletant. Le murmure des soupirs qui s'échappaient de bien des poitrines, ajoutait encore à la profonde émotion que l'eloquent missionnaire venait de produire, en l'epanchant de son âme oppressée dans celles de ses pieux auditeurs.

Il releva fièrement son regard vers le ciel, et il continua : " Mais nous sommes les missionnaires de Dieu. Notre tâche ne finit qu'avec notre dernier soupir. Notre œuvre a été detruite. Il nous faut la recommencer. Nous n'hésitons pas. Nous venons vous tendre la main pour que vous y versiez l'aumone qui nous aidera à reédifier nos eglises, a reparer nos désastres, à assurer l'avenir de ceux que nous appelons toujours nos enfants. En recompense du grand bienfait que vous allez nous faire, je ne puis vous offrir que la benédiction d'un pauvre missionnaire, mais cette priere, en passant par mes levres vient de Dieu."

M. le Redacteur, en sortant de ce temple, ou je ne sais pas si je retournerai jamais, je me suis juré de ne pas oublier ce jour ou j'ai eprouvé l'une des plus profondes émotions de ma vie, ni le saint missionnaire qui a si puissamment remué mon âme.

C'est peut-être la premiere fois que j'ai souhaitte la fortune, afin de pouvoir contribuer comme je le voudrais à cette œuvre à la fois si sainte et si patriotique. Je me demandais aussi pourquoi donc une population si heureuse, s'était laisse entraîner dans la voie fatale qui l'a conduite à l'abîme du fond duquel ses devoués pasteurs travaillent avec tant de zele à la retirer.

Service Anniversaire

—Le service anniversaire de feu Joseph Augustin LaBadie, écr., notaire, de Montreal, sera chanté en l'eglise de Notre-Dame de Pitié de cette ville, Vendredi, le 7 de Mai courant, à 8½ heures a. m.

Priere aux parents et amis d'y assister. d

—A Saint-Polycarpe, mercredi, le 12 mai, à 10 heures a. m., aura lieu le service anniversaire de feu Reverend Elie-Vitalien Doucet.

Parents et amis sont respectueusement invités. 199-c

ON DEMANDE immédiatement des couturières de première ordre pour la confection de robes ; aussi des apprentis. S'adresser au No 1326, rue Sainte Catherine. 199-4

ON DEMANDE, à L'Orignal, comté de Prescott, Ontario, un maître et deux sous-maîtresses pouvant enseigner l'anglais et le français correctement et munis de bons diplômes, pour enseigner dans Ontario. De bons salaires seront offerts aux candidats qualifiés. Les offres seront reçues jusqu'au premier du mois d'août. Adresser-vous à FELIX MILLETTE, sec.-trésorier, L'Orignal, Ont. 177-c

ON A BESOIN DE MENUISIERS chez M. E. Fortin, No 1612, rue Notre-Dame 183-j

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT

Un jeune homme pour conduire une voiture.

Une jeune fille comme commis dans un magasin.

Un assistant teneur de livres, et

Un apprenti machiniste.

S'adresser chez

THOS. F. G. FOISY,

No 363 rue Saint-Laurent, Montréal.

186-jno

ON DEMANDE

— DES —

Jeunes Filles

DE 11 A 15 ANS

POUR UN TRAVAIL FACILE

S'adresser à

S. Davis & Fils,

67-1-c Rue Coté.

LA BANQUE VILLE-MARIE

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de TROIS et DEMI (3½) pour cent sur le capital payé de cette institution a été déclaré pour le semestre courant, et sera payable à sa maison de banque en cette ville, le et après

Mardi, le premier jour de juin prochain

Les livres de transfert seront fermés du 21 au 31 mai inclusivement.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu au bureau principal de la Banque, à Montreal, MERCREDI, le 16me jour de juin prochain, à midi.

Par ordre du bureau,

U. GARAND,

194 Caissier.

AVIS

DES SOUMISSIONS seront reçues au bureau du soussigné, pour la construction d'un pont en fer sur la Riviere des Hurons, paroisse de Saint-Mathias, d'ici au 15 courant. Pour plan et spécifications s'adresser au soussigné.

Le Conseil ne s'engage pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

S. BERTRAND, Sec.-Trés.

Saint-Mathias, 4 Mai 1886. 198-d

Non ! Pas de Poll Taxe !

— CHEZ —

I. A. BEAUVAIS

Venez voir ses prix réduits, tout en votant pour ses hardes faites sur commande.

CHAPEAUX ! CHAPEAUX !

Pour acheter des Chapeaux de feutre, mou ou dur, allez au Magasin de Fourrures Américain, et économisez 25 pour cent. Nous vendons en détail aux prix du gros.

MAGASIN DE FOURRURES AMERICAIN

DE PEYSER

27 RUE SAINT-LAURENT

198-8

BOIS DE CHAUFFAGE

A BON MARCHÉ

SLABS SCIES de la longueur d'un poêle, $1.50 livré à domicile.

ROGNURES DE BOITES, bois sec, $2.00 livré à domicile.

Portes charges. Livré sans retard.

Henderson Bros, 344 Rue William, 130 rue St-Constant

GIBB & CIE

ayant reçu un assortiment complet de

MARCHANDISES DU PRINTEMPS

ainsi que des patrons d'Habillements de Pool

INVITENT LE PUBLIC A VENIR LES EXAMINER

ACADEMIE DE MUSIQUE !

HENRY THOMAS, GERANT.

Une semaine seulement, commençant Lundi, le 3 Mai — Matinées Mercredi et Samedi

ENGAGEMENT D'ADIEU DE LA

Compagnie d'Opéra d'Oyly Carte,

Représentation de l'opéra comique de Gilbert et Sullivan,

LE MIKADO

Nouvelle troupe composée d'artistes de premier ordre.—Grand orchestre et chœur nombreux.—Prix ordinaires.

Souvenir aux Dames

Un sachet et une photographie des "Three Little Maids" seront offerts à chaque dame occupant un siège de $1.

Le plan de la salle est déposé chez Nordheimer. Sièges réservés, $1 et 75 cts—Admission, 50 cts—Galerie, 25 cts.

En vente chez Nordheimer. 193-9

Loterie Nationale !

— DE —

M. LE CURÉ A. LABELLE

VALEUR DES LOTS

Première Série, ... $50,000 00

GROS LOT $10 000

Deuxième Série, ... $10,000 00

GROS LOT $2.500

GRAND TIRAGE FINAL

DES LOTS DE CETTE LOTERIE

Mercredi, le 11 Août prochain

LES GROS LOTS SERONT TIRÉS

COUT DU BILLET

Première Série $1.00

Deuxième Série ..... 25 cts.

Pour obtenir des billets, s'adresser soit en personne, soit par lettres enregistrées, au secrétaire, S. E. LEFEVRE, No 19 rue Saint Jacques, Montréal. Envoyez 5 cts pour port et enregistrement de l'envoi des billets. (Etats-Unis, 8 cts.)

205-1po

Maladie du Bon Marche

ALLEZ DONC CHEZ

I. A. BEAUVAIS

Il vous guérira avec un joli habillement fait sur commande pour $8.50 que vous ne pouvez acheter ailleurs à moins de $13.00. L'expérience y fait beaucoup dans l'art de confectionner avec économie.

GRAND VALEUR !

GRANDE BEAUTE !

GRANDE NOUVEAUTE !

Etoffes Françaises

SERGE, TRICOT, ETOFFES A PANTALONS DE DIFFERENTES NUANCES

Pour $32.00, nous vous vendrons un habillement qui se vend ailleurs $47.50, et cela, nous pouvons le prouver en aucun temps. Notre assortiment est considérable. Une visite vous convaincra.

— CHEZ —

I. A. Beauvais

2024 et 2028 Rue Notre-Dame

Missions et Retraites Paroissiales

RECUEIL DE CANTIQUES NOTÉS

A L'USAGE DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE POUR LES

MISSIONS ET RETRAITES

Précédé d'un précis des vérités de la religion et d'un choix de prieres usuelles

Jolie brochure in-18 de 112 pages - - Prix, 15 cts

Ce recueil, préparé par un éminent missionnaire bien connu en Canada, est tout particulièrement recommandé à messieurs les curés des paroisses et aux directeurs et directrices de établissements religieux. Les cantiques sont choisis suivant en vue des missions et retraites ; les airs faciles et agréables sont très-propres à faire naître l'habitude du chant des cantiques dans les familles chrétiennes.

En vente à la librairie

J. B. ROLLAND & FILS

— 6, 8, 10, 12 et 14 —

RUE SAINT-VINCENT, MONTRÉAL.

TAPISSERIES

A PRIX REDUITS

150,000 ROULEAUX !

Les soussignés désirent porter à la connaissance du public, qu'ils ont constamment en magasin l'assortiment le plus considérable, le plus varié et le plus nouveau de tapisserie, qu'il soit possible de trouver à Montréal, à partir de cinq centins le rouleau et au-dessus. Leur assortiment de *Dados, Bordures, Frises, Moulures, Coins et Centres pour plafonds*, est très-varié et parfaitement assorti comme couleurs et dessins. Comme toujours ils accordent une remise de 10, 15, 20 et 25 pour cent sur tous les papiers peints importés antérieurement au premier janvier 1886, exception faite des papiers fond uni, faux bois, marbre et moiré.

Les prix d'une certaine quantité de papiers vendus à 7, 8 et 9 cents ont été réduits au prix uniforme de 6 centins, avec remise spéciale au commerce. MM. les marchands de la campagne feront bien de profiter de l'occasion pour acheter des papiers au-dessous du prix coûtant.

FABRE & GRAVEL

No 1619 Rue Notre-Dame

VETEMENTS D'AUTOMNE

Les personnes désireuses de s'habiller avec élégance et bon goût feront bien de visiter l'établissement de

D. B. VIGER & CIE

MARCHANDS-TAILLEURS

5 — RUE SAINT-LAURENT — 5

(Même porte de la rue Craig) où ils trouveront un choix superbe des étoffes les plus nouvelles et les plus riches.

☞ Un Coupeur de premier ordre est attaché à l'établissement. On n'emploie que des ouvriers supérieurs. 58-1

MARIE L. DAVID & CIE

— DE PARIS —

Manchonniers et Manufacturiers

45 et 47 BEAVER HALL

MONTREAL

Nous sommes préparés à recevoir les Pelleteries pour être preservées pendant les mois de chaleur.—PRIX MODERES.

Parapluies de Satin de toute couleur à $2.25

Soie

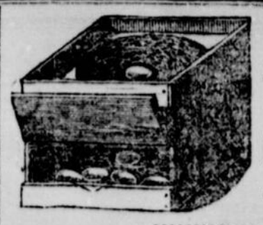

ECONOMISEZ VOS ŒUFS

ET AUSSI

Augmentez le nombre de Poulets à chaque couvée

— EN EMPLOYANT LA —

PONDEUSE SYLVESTRE !

PRIX : le nid seul, 40 cts ; avec la boîte, comme la vignette ci-dessus, 75 cts.

NOUVEAUX POELES DE CUISINE - CHARTER OAK -

Fourneaux ventilés, cuisant la viande comme les anciennes cuisinières.

— SEUL AGENT —

L. J. A. SURVEYER

1588 RUE NOTRE-DAME

En face du Palais de Justice.

FIL en BOBINES

— DE —

CLAPPERTON

NOUS INFORMONS LE COMMERCE EN GENERAL QUE NOS PRIX ET CONDITIONS SONT AUSSI AVANTAGEUX QUE CEUX DE TOUTES LES AUTRES FABRIQUES DE PREMIER ORDRE.

GEO. D. ROSS & CIE

Agents Généraux en Canada pour le fil en bobines de Clapperton

AUX MEDECINS ET AU PUBLIC EN GENERAL

En usage depuis plusieurs siècles dans les hôpitaux européens. VIN DE SAINT-MICHEL HYGIENIQUE - - - - TONIQUE - - - - RECONSTITUANT En usage depuis plusieurs siècles dans les hôpitaux européens.

MONTRÉAL, 20 SEPTEMBRE 1881.

Messieurs Mongenais, Boivin & Cie.

Depuis le mois de mai dernier, j'ai prescrit le VIN SAINT-MICHEL à plus de quatre-vingts malades, tant enfants qu'adultes, affectés de debilité, dyspepsie. Le résultat a été, dans chacun des cas, satisfaisant. Ce vin est substantiel, nutritif et tonique.

Votre, etc.,

DR J. M. BEAUSOLEIL, 66 RUE ST-DENIS.

AGENTS GÉNÉRAUX POUR LA PUISSANCE MONGENAIS, BOIVIN & CIE. 0—723—0 RUE SAINT PAUL

EN VENTE CHEZ LES PRINCIPAUX EPICIERS ET CHEZ TOUS LES PHARMACIENS

AUX EPICIERS ET MARCHANDS DE PRODUITS

Nous avons ouvert au No 17, Place Victoria, un établissement fourni d'un assortiment complet des célèbres Jambons de James Park & Fils (de Toronto), Bacon, Bœuf fumé, Bœuf séché, Bœuf salé (en petits rouleaux) Graisse en tinette et en boîte de ferblanc de 3 livres, Fromage Stilton et autres, Saucisson de Boulogne, Jambon, Langues et Poulets. Tous ces articles ont été choisis tout exprès pour ce marché.

Venez faire une visite et choisissez vous même vos marchandises au lieu de donner vos commandes directement à la fabrique de conserves et vous vous éviterez l'ennui de recevoir des articles ou trop légers ou trop lourds.

LES ARTICLES SONT TOUS GARANTIS AUX PLUS BAS PRIX COURANTS

Notre commerce sera strictement de gros et pour l'avantage des commerçants de détail.

GEO. H. MACKIE & CIE, AGENTS POUR JAMES PARK & FILS

GLACIERE BARIL

Brevetée le 9 Août 1877.

Manière de se servir de cette Glacière

1. Lui donner la glace suffisante pour sa grandeur et que cette glace soit bien propre.

2. Oter l'eau du reservoir une fois par jour, le soir, qui fait que l'eau froide se tient dans le reservoir toute la journée et qu'elle sert beaucoup à rafra

TELEGRAPHIE

Service spécial de la MINERVE

PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa, 5

La séance est ouverte à 3 heures.

Sir Hector LANGEVIN dépose un bill concernant certains travaux sur les eaux navigables.

Ce bill est lu pour la première fois.

L'honorable M. WHITE en réponse à M. Laurier, dit que sur le nombre des Metis qui ont comparu devant la commission du Nord-Ouest, treize ont admis qu'ils avaient pris part à l'insurrection et deux ont refusé de donner des renseignements à ce sujet. La question de savoir si des scrips seront accordés ou non à ces Métis a été prise en considération par le gouvernement.

Sir John A. MACDONALD en réponse à l'honorable M. Blake, dit que le gouvernement n'avait pas autorisé le lieutenant-gouverneur Dewdney d'informer les sauvages du Nord-Ouest que ceux d'entre eux qui avaient pris part à l'insurrection ne seraient pas arrêtés mais le lieutenant-gouverneur avait été autorisé d'informer certains Métis du district de la Montagne à la Tortue, qui avaient été entraînés par de fausses représentations à prendre part aux troubles, que s'ils retournaient sur leurs terres et qu'ils y vécussent paisiblement, il ne seraient point inquiétés.

Sir Hector LANGEVIN en réponse à M. Blake, dit qu'aucun changement n'a été fait dans les tarifs autorisés du chemin de fer du Pacifique canadien.

Sir Adolphe CARON, en réponse à M. Cameron (Middlesex) dit que le rapport spécial concernant les opérations militaires dans le Nord-Ouest sera produit dans une couple de jours.

L'honorable M. McLELAN, en réponse à une interpellation, dit que pendant le mois d'avril dernier, les recettes imputables au fonds consolidé se sont élevées à $2,142,022 et les dépenses, à $2,247,644.

Le ler courant, la dette flottante s'élevait à $14,333,625 ; la dette brute à $281,183,620, et la dette nette à $205,569,233.

Les résolutions concernant les $5,000,000 de débentures de la compagnie du chemin de fer du Pacifique, sont approuvées par le comité général de la Chambre, puis un bill basé sur les dites résolutions est déposé et lu pour la première fois.

La Chambre se forme en comité afin de prendre en considération un bill pour modifier l'Acte concernant les terres fédérales.

Deux amendements proposés par M. Watson sont rejetés.

A six heures la séance est suspendue.

SEANCE DU SOIR

Les bills suivants sont lus pour la troisième fois :

Bill pour constituer en corps politique la Caisse d'épargne scolaire.

Bill pour constituer en corps politique la compagnie des vapeurs de Yarmouth.

Bill pour modifier et refondre les actes concernant la Chambre de Commerce de Montréal.

Bill pour consolider les pouvoirs d'emprunter que possède la compagnie de prêts et d'épargne du Canada Ouest.

Bill pour consolider les pouvoirs d'emprunter que possède la compagnie de prêts immobiliers et d'épargne.

Bill concernant la Banque de Yarmouth.

Bill pour modifier les Actes concernant la banque "Canadian Bank."

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois :

Bill pour modifier l'Acte constitutif de la compagnie de chemin de fer de Winnipeg et de la baie d'Hudson.

Bill pour constituer en corps politique la compagnie du chemin de fer par tunnel du détroit de Northumberland.

La Chambre se forme en comité afin de prendre en considération le bill pour modifier l'Acte des terres fédérales.

Le bill est approuvé.

L'honorable M. FOSTER propose la seconde lecture du bill pour modifier de nouveau l'Acte concernant l'inspection des bateaux à vapeur.

La première clause de ce bill décrète que les certificats de capacité délivrés en vertu de l'Acte de 1882 aux personnes examinées et jugées capables d'agir comme mécaniciens, seront à l'avenir délivrés par le ministre de la marine au lieu de l'être par les bureau des inspecteurs.

Il est décrété aussi qu'on ne se servira pas de lampes à pétrole, entre les ponts, sur aucun bateau à vapeur faisant le service des passagers, sur lequel il sera transporté du foin ou d'autres matières inflammables, sous peine d'une amende de cent piastres ; et il ne sera fait usage d'aucune huile de charbon qui ne supportera pas l'épreuve de trois cents degrés Fahrenheit pour prendre feu, sur aucun bateau à vapeur faisant le service des passagers.

La motion est adoptée et le bill est approuvé par le comité général de la Chambre.

La Chambre se forme ensuite en comité des subsides.

Après avoir adopté quelques articles du budget, le comité lève sa séance et rapporte progrès.

La séance est levée à 11.45 hrs.

PARLEMEMT PROVINCIAL

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

Ottawa 5

La séance est ouverte à trois heures.

Après les affaires de routine, M. OWENS (Argenteuil) reprend le débat sur la question Riel.

Il est regrettable, dit-il, qu'on emploie encore une perte un temps aussi précieux dans la discussion d'une question qui n'est nullement du ressort de la législature provinciale.

Cette question a été discutée devant le tribunal le plus compétent, le parlement fédéral, qui a approuvé, par une forte majorité, la ligne de conduite suivie par le gouvernement, et, au nombre de ceux qui ont voté en faveur du gouvernement se trouvent les chefs les plus dévoués de la race canadienne-française. (Applaudissements).

La question Riel n'est, à aucun point de vue, une question nationale. Le soi-disant parti national espère faire croire au pays qu'il a l'appui unanime des Canadiens-français, mais tel n'est pas le cas. Le résultat du vote démontrera que la majorité des Canadiens-français ne sympathisent pas avec les agitateurs qui s'appellent le parti national. (Applaudissements).

La tactique du soi-disant parti national d'accuser les orangistes d'avoir demandé à grands cris la mort de Riel.

Les honorables députés de la gauche savent parfaitement, pourtant, que les orangistes comme corps ne se sont point mêlés à l'agitation, et que parmi toutes les pétitions orangistes, au nombre de 2000 dans le pays, une seule requête ou résolution a été adressée au gouvernement.

Ce sont les grits d'Ontario et les rouges de la province de Québec qui ont mis à la tête de l'affaire. Avant que la sentence ne fût prononcée et au cours du procès, les grits d'Ontario accusaient Riel d'être un rebelle et un meurtrier de la pire espèce qui méritait cent fois la mort ; en même temps ils accusaient sir John A. Macdonald et le gouvernement fédéral de se faire les instruments serviles des bleus de la province de Québec et blâmaient quelques-uns de cette raison, le recevrait jamais la punition qu'il méritait.

Les membres du parti national ont adressé des télégrammes menaçants au gouvernement, en ayant soin de les faire publier, compagnes de réflexions injurieuses, dans les journaux rouges ? Et ce que ces hommes s'occupaient du sort de Riel ? Pas moins du monde, ils voulaient simplement se servir de son nom pour favoriser les intérêts de leur parti et capter la confiance des électeurs de cette province.

Le parti national verra avant longtemps que les électeurs de cette province ne se montreront guère empressés de donner leur appui à des hommes qui se sont montrés aussi peu loyaux que l'ont fait les orateurs du parti national, lors de la réunion du Champ de Mars, à Montréal, et qu'il ne sera pas facile de leur faire croire que le chef de l'insurrection, que le chef de l'opposition, dans le discours qu'il a prononcé sur le Champ de Mars, à appelé "son cher frere," a été exécuté injustement. Le chef de l'opposition est même allé plus loin : il a comparé Riel à Jésus-Christ mourant ; mais aujourd'hui, pour des fins politiques, il dit que le chef de l'insurrection était fou, et que, pour cette raison, il n'aurait pas dû être exécuté. Laissant de côté toute autre considération, je demanderai au chef de l'opposition s'il croit que cette Chambre va se rendre solidaire d'un pareil blasphème.

En terminant, M. Owens dit que si les libéraux s'imaginent que la population d'origine anglaise va supporter tranquillement les insultes des démagogues, ils se trompent.

M. POUPORE (Pontiac) se prononce en faveur de l'amendement du député de Charlevoix.

Il est à regretter, dit-il, que le Président de cette Chambre n'ait pas le pouvoir d'empêcher les débats sur cette question Riel qui n'est pas de notre ressort. (Ecoutez ! Ecoutez !)

Vu la situation financière de la province, il me semble que chaque député devrait se faire un devoir de ne pas augmenter inutilement les dépenses publiques. Comment les députés libéraux expliqueront-ils à leurs commettants pourquoi ils ont ainsi gaspillé les deniers publics en soulevant ces débats inutiles.

Je regrette cette discussion, parce que je la considère tout à fait inutile. Si l'on me démontre que ces résolutions puissent avoir un autre effet que celui de soulever des préjugés de race, je suis prêt à revenir sur la décision que j'ai prise de voter en faveur de l'amendement du député de Charlevoix. (Ecoutez ! Ecoutez !)

M. POUPORE, parlant ensuite du procès de Riel, dit que ce procès a été équitable. La question Riel était du ressort du gouvernement fédéral et la législature provinciale ne peut intervenir dans cette affaire. (Applaudissements) Il croit que les quelques Canadiens-français qui se sont laissés entraîner par les démagogues reviendront à leur allégeance au grand parti conservateur. (Applaudissements)

M. MARTIN parle dans le même sens que l'orateur précédent.

M. CAMERON, député libéral de Huntingdon, au milieu d'applaudissements, déclare qu'il votera contre M. Mercier sur la question Riel.

L'honorable M. BLANCHET prononce un discours éloquent en faveur du gouvernement.

La séance est levée à une heure a.m.

DEPECHES DE NUIT

CANADA

La Cour Suprême

OTTAWA 5—La plaidoirie dans la cause de St John vs McDonald s'est terminée aujourd'hui.

La cause a été prise en délibéré.

On a commencé la plaidoierie dans la cause de la compagnie d'assurance "The Confederation Life Insurance Co." vs O'Donnell.

Dans la cause de Muirhead vs Shireff, une objection préliminaire a été produite à l'effet qu'appel ne pouvait être interjeté par les représentants du demandeur en première instance qui est mort avant que jugement eut été rendu par la cour Inférieure.

Si cette objection n'est pas maintenue, cette cause sera plaidée après que celles de la province de Québec auront été entendues.

Funérailles

—Les funérailles du major Grant, des Gardes de Son Excellence le gouverneur général ont eu lieu aujourd'hui.

Commerce de bois

—Des coupes de bois d'une étendue considérable appartenant à David Moore et autres, de la province d'Ontario, ont été mises aux enchères cette après midi, mais la vente n'a pas eu lieu les offres n'étant pas assez élevées.

L'élection de Verchères

VERCHÈRES, 5—M. Bernard, le candidat libéral, a été élu contre son adversaire, M. Cartier, député à l'Assemblée législative de Québec, par 130 voix de majorité.

Il manque le rapport du bureau de votation.

ETATS-UNIS

Un bain froid forcé

FLUSHING, 5—La petite ville de Flushing (Long Island) a été hier le théâtre d'une scène tragi-comique qui a fait beaucoup jaser dans la localité. Dans la matinée quelques inconnus se sont emparés de vive force de la personne de M. Neil Howard, riche résident de Flushing, marié et très considéré. Les inconnus l'ont conduit sur la place et l'ont plongé à plusieurs reprises dans la fontaine publique, le forçant ainsi à prendre un bain froid, et ils ne l'ont lâché que lorsqu'il a été trempé comme un canard. On dit que les auteurs de cette agression ne sont autres que les membres d'un comité de vigilance forme, il y a déjà un an, dans le but de chatier les maris qui restent trop tard dehors la nuit et laissent leurs femmes seules à la maison.

Jefferson Davis à Savannah

SAVANNAH 5—M. Jefferson Davis a été lundi encore le héros de la fête à Savannah où s'était réunie une foule énorme venue de toutes les villes environnantes et qu'on évalue au bas mot à 40,000 personnes. Les rues étaient pavoisées de drapeaux et ornées de guirlandes de fleurs. A midi a eu lieu une parade militaire à laquelle ont pris part environ 5,000 miliciens de Saint Louis, Charleston, Montgomery, la Nouvelle-Orléans, Augusta, etc... Les troupes ont été passées en revue par M. Davis, le gouverneur McDaniel et son état-major, le général Gordon et plusieurs autres personnages de distinction.

Pendant le défilé, les musiques ont joué des airs patriotiques qui ont provoqué l'enthousiasme de la foule, et les troupes ont acclamé chaleureusement M. Davis et ceux qui l'entouraient. La revue terminée, le gouverneur McDaniel a prononcé un discours à la fin duquel il a présenté M. Davis à l'assistance. L'ex-président du Sud a pris alors la parole et en quelques mots émus il a rendu hommage à la bravoure et à l'héroïsme de l'armée confédérée. Il y a eu ensuite un banquet après lequel M. Davis a été reconduit processionnellement par les troupes jusque chez M. Carver, où il réside pendant son séjour à Savannah.

Les catholiques polonais de Détroit

DÉTROIT, 5—On sait que le différend qui s'est élevé entre les catholiques polonais de Détroit et leur évêque, au sujet de la cure de l'église de Saint-Albert, a été soumis au pape et que le curé Kolasinski, déposé par l'évêque, a quitté la ville en attendant la décision du Saint-Siège. Cependant de nouveaux désordres se sont encore produits à cette occasion. Le bruit s'étant répandu samedi après-midi parmi la population polonaise que l'évêque se proposait d'installer le lendemain un nouveau curé à Saint-Albert, en attendant la réponse de Rome, des le soir, près de douze cents femmes, la plupart armées de bâtons, manches à balais et autres objets du même genre, ont cerné l'église pour en défendre l'entrée à l'évêque et au nouveau desservant dans le cas où ils chercheraient à y pénétrer. Les femmes, en général, ont pris le parti du curé Kolasinski, persuadées qu'il est allé s'expliquer lui-même à Rome et que le pape ne tardera pas à le leur renvoyer. Elles ont monté la garde ainsi pendant toute la nuit de samedi et la journée de dimanche. Ce jour là dans l'après midi de trois à quatre cents hommes sont venus les renforcer et, à leur arrivée, la foule a poussé des cris sauvages contre l'évêque et ses partisans. Les Polonais étaient tellement surexcités qu'ils se proposaient d'attaquer le couvent de Saint-François, ou demeure l'abbé Dombrowski, que l'on disait avoir été choisi par l'évêque pour succéder à Kolasinski. Par bonheur la police, cette fois, avait pris ses précautions et les Polonais n'ont pas osé se risquer à engager la lutte.

Le mariage du président Cleveland

WASHINGTON, 5—Rien n'est sacré pour un reporter américain. Une des indiscrètes personnages a eu l'audace d'aller trouver le président Cleveland lui-même pour lui demander s'il était vrai qu'il allait se marier. Le président l'a éconduit après lui avoir vertement fait sentir l'indignité de sa conduite.

Une saignée au Niagara

LOCKPORT, 5—Une compagnie qui s'est récemment fondée à Lockport, New-York, dans le but d'alimenter la ville d'eau, a formé le projet de creuser un canal, d'une longueur de douze milles, du Niagara à l'extrémité d'un ravin, où il se confondrait ensuite avec un cours d'eau naturel se jetant dans le lac Ontario. Ce canal, passant à travers la chaîne de montagnes voisine de Lockport, pourrait fournir une force hydraulique de 50,000 chevaux et ne coûterait pas plus de $2,000,000. Le tracé en avait déjà été fait par le gouvernement qui avait songé à creuser ce canal pour faciliter la navigation fluviale. Les deux buts pourraient ainsi être atteints.

Les grèves aux Etats-Unis

CHICAGO, 5—Les anarchistes August Spies, Sam Field et A. R. Parson qui excitent le peuple à l'émeute, ont été la cause de la rencontre qui a eu lieu entre la police et les anarchistes. Les socialistes ont distribué par milliers la circulaire suivante à travers la ville :

"Ouvriers, attention : Grande assemblée, ce soir, à 7.30 hrs, au marché à foin, rue Randolph. De bons orateurs seront présents pour dénoncer la conduite atroce de la police qui a tué nos co-associés, hier après-midi."

LE COMITÉ EXÉCUTIF.

A 8 hrs. la foule se réunit. Le premier orateur August Spies a dit : Que signifie ces canons Gatling, ces baïonnettes, ces wagons de patrouille et ces clubs ? Que signifie cet appel fait au premier régiment ? Sont-ce des amusements qu'on vous prépare ? La demande à M. McCormick était raisonnable et cependant M. McCormick nie qu'il soit responsable du sang versé hier. Je dis qu'il ment ! Il ment !

"Une voix :—" Qu'on le jette dans le lac ou plutôt qu'on le pende."

Ne faites pas de menaces inutiles, mes amis, mais quand vous serez prêts agissez.

UNE VOIX :—Pendez le !—" Il y a entre 20,000 à 50,000 personnes qui meurent de faim maintenant à Chicago parce que les maris et les pères de familles ne sont pas assez hommes pour défendre leurs droits.

Ces paroles furent accueillis par des cris : " Le lac ! La corde !

A. Pearson parla ensuite et expliqua la différence entre les unions ouvrieres et les anarchistes.

Sam Fielden, un socialiste anglais parla ensuite.

Il harangua la foule et demanda de quoi elle était composée. Il dit : Nous qui vous adressons maintenant la parole, nous sommes des socialistes ; des rebelles à la loi ; Jamais la législation ne viendra à votre secours, non jamais. Martin Foran est alle au congrès pour défendre nos droits et il nous dit qu'il n'y a aucune législation pour les ouvriers. Ne peut-on pas en trouver une ?

Lorsque le riche verra qu'il n'est pas prudent pour lui de vivre au milieu d'une foule d'ouvriers mécontents, nous pourrons obtenir une législation en notre faveur, mais pas avant. Foran a été applaudi avec enthousiasme.

Pendant que ceci se passait, le capitaine Bonfield et le capitaine Ward, à la tête de 200 hommes attendaient patiemment à la station pour voir si les socialistes se disperseraient ou s'ils tenteraient de faire quelqu'acte de révolte. Lorsque les officiers qui avaient été envoyés pour épier les mouvements des socialistes, revinrent et eurent rapporté ce qui s'était passé, les deux capitaines conclurent qu'il fallait agir promptement pour prévenir une révolte. L'ordre " fait le " fut aussitôt donné. Il y avait cinq compagnies et on se rendit immédiatement à environ 100 pieds au nord de la rue Randolph. Lorsque la première colonne arriva près du wagon de l'orateur, le capitaine Bonfield cria "halt" et dit : " Au nom de l'Etat de l'Illinois, j'ordonne à cette foule de se disperser." A peine avait-il prononcé ces paroles qu'une bombe, lancée par une main socialiste, éclata entre les deux premières colonnes de la police. Les hommes tombèrent blessés et mourants de tous côtés ; vingt-neuf officiers étaient tombés.

Les officiers démoralisés laissèrent leurs rangs, mais les reprirent bientôt. Les anarchistes les attaquèrent de tous côtés et tirèrent sur eux un feu bien nourri. La police riposta et réussit au bout de quelques instants à disperser les émeutiers qui s'enfuirent dans toutes les directions. Deux constables sont mortellement blessés et au delà d'une trentaine d'autres le sont gravement.

Plusieurs anarchistes, blessés gisaient par terre.

Les blessés ont été transportés dans les auberges voisines et cinq prêtres catholiques vinrent aussitôt donner leurs soins aux malades et donner les derniers sacrements aux mourants.

CHICAGO, 5—Les officiers Mike Sheakan Lawrence Murphy et Charles Miller sont mourants.

Les trois chefs socialistes ont été arrêtés à 8 hrs ce matin et logés à la station centrale.

CHICAGO, 5—L'inspecteur Bonfield dit que les hommes qui ont imaginé les atrocités d'hier soir ne sont pas dignes du titre de citoyens d'aucun pays. Leur châtiment devrait être prompt et sévère. Quant aux grévistes nous pouvons venir à bout de n'importe quelle populace de la ville. L'attaque que nous ont livrée les grévistes a été brutale et lâche ; ils ont perdu par la toute sympathie que la population aurait pu avoir pour eux.

On n'entend de tous côtés aujourd'hui que des expressions d'horreur contre les anarchistes.

La police a cherché toute la nuit les trois chefs de l'émeute, c'est-à-dire les trois orateurs, mais n'a pu les trouver qu'après huit heures ce matin. Tous trois ont été trouvés dans une même chambre, dans les bureaux de l'*Arbeiter Zeitung*, No 107 cinquième Avenue. Ils étaient à se consulter en tête-à-tête, lorsque les officiers de police firent leur apparition. Ils s'alarmèrent d'abord, mais ne firent aucune résistance.

Ils ont été promptement conduits au poste central de police.

CHICAGO, 5—Le maire Harrison déclare qu'on ne tolérera plus d'assemblées illégales auxquelles l'on menacera, dans des discours, la vie et la propriété.

Spies, Fielden et Parsons ont été arrêtés.

CHICAGO, 5—Les hommes de police John Barrette, Jos M Degan et Wm Rodden sont les officiers de police qui ont été tués, d'après les rapports arrivés jusqu'à présent.

Quarante-huit hommes de police ont été blessés hier.

MILWAUKEE, 5—Des rapports de Bay View annoncent que les troupes ont fait feu sur la populace cet avant-midi. Deux grévistes ont été tués. La populace marche contre la manufacture Allis, qui a repris ses opérations ce matin, sous la protection des troupes.

MILWAUKEE, 5, 10 a m—Un témoin oculaire de l'émeute de Bay View rapporte que deux hommes ont été tués raide, deux autres ont été mortellement blessés et un certain nombre d'autres légèrement blessés. La rencontre a eu lieu au pont de Deer Creek, tout près du village de Bay View.

CHICAGO, 5—Cette après midi, la police a fait une descente dans l'établissement de H. Bissell, sur South Clark Street, et a enlevé 90 carabines et revolvers.

On dit que Bissell a fourni des armes aux socialistes.

CHICAGO, 5—La foule qui a attaqué la pharmacie se composait d'hommes de femmes et d'enfants. Ces gens se sont rués dans l'établissement en criant comme des forcenés. En quelques instants tout était pillé.

On se dirigea ensuite du côté de la buvette de Weiscoff, qui se trouve au dessous de la salle ou se réunissaient les anarchistes. Après avoir bu une quantité de liqueurs de toute sorte, on commença à briser les comptoirs, rayons, etc, et au bout de quelques minutes, tout était en morceaux.

Le lieutenant Sheppard, mandé en toute hâte, se rendit sur les lieux à la tête d'un détachement de police et, à son approche, les lâches émeutiers ne furent pas lents à se disperser.

Après les avoir chassés, la police se retira laissant un certain nombre d'hommes de garde pour maintenir l'ordre dans le quartier.

CHICAGO 5—Les compagnies de chemin de fer n'ont souffert aucun dommage aujourd'hui et toutes, à l'exception du "Lake Shore" font le service du transport des marchandises.

Le " North Western" a pris des mesures pour reprendre le service de ses trains demain.

Quarante-cinq officiers et soldats sont à l'hôpital de comté. Dunganetle seul officier qui soit mort ; Barrett, Hansen, Miller, Nelson et Reddens sont mourants. Les autres officiers à l'hôpital ne succombent pas à leurs blessures probablement, mais quelques-uns d'entre eux sont dans un état critique.

Deux émeutiers, Lutz et John Lepland, sont dans un état désespéré.

CHICAGO, 5—Le maire a lancé une proclamation prohibant les assemblées publiques, les processions et les attroupements d'aucun genre sur la rue.

SCHANTON, Pen., 5—M. Powderley, le grand maître des Chevaliers du Travail, condamne vigoureusement les désordres causés à Chicago par les anarchistes.

CHICAGO, 5—Un commencement d'émeute a éclaté ce soir au coin de l'avenue Centre et de la 18e rue. Il a suffi à la police de tirer quelques coups de pistolet pour disperser les émeutiers.

CHICAGO, 5—Un officier de police a été attaqué ce soir près de la gare du Chicago, Milwaukee et Saint-Paul, et a reçu dans la bagare un coup de feu qui sera probablement mortel.

Les Nihilistes

NEW-YORK, 5—Des télégrammes privés reçus de Saint-Pétersbourg et d'Odessa, donnent des compte-rendus effrayants des progrès faits par les nihilistes. Une foule d'arrestations ont été faites depuis une semaine à Alushra, Novo Tcherkask et Odessa. Les rapports de la police sont d'une nature si grave que l'on a conseillé au Czar de ne pas retarder son retour à Saint Pétersbourg.

La cour à Livadia a reçu ordre de se tenir prête à partir pour le Nord à une heure d'avis.

EUROPE

La question irlandaise

LONDRES, 5—On dit que des mesures vont être adoptées pour rallier les différents groupes du parti libéral, et qu'il sera convenu de renoncer au projet de l'expropriation des terres et de modifier le bill du *home rule*, de manière à permettre aux députés irlandais de siéger à la chambre des communes. On prétend même que Gladstone et Chamberlain ont entamé des pourparlers, se basant tous deux sur cette convention.

LONDRES, 5—Un grand nombre de délégués de différentes parties du pays et de membres du parlement assistaient, aujourd'hui, à la réunion de la Ligue libérale d'Angleterre.

La principale proposition qui a été adoptée expose que l'on devrait essayer de régler la question irlandaise en accordant à l'Irlande le pouvoir d'administrer elle même ses affaires intérieures, et on admet, par cette resolution, que le projet de loi soumis au parlement est la base d'une solution de la question irlandaise.

Cette résolution, en exprimant la confiance que la Ligue a en Gladstone le prie d'accepter tels amendements à son projet de loi qui permettront à tous les libéraux d'approuver sa mesure.

Il est évident que les partisans de M. Chamberlain ont soumis cette proposition dans le but de constater si la majorité de l'assemblée était en faveur de ce dernier. Cette résolution n'a obtenu que 25 votes.

Ce résultat, que l'on considère comme une victoire décisive pour M. Gladstone sur son adversaire, a été accueilli par des applaudissements.

Un amendement fut proposé déclarant qu'il était temps de régler, d'une manière définitive, la question irlandaise, remerciant M. Gladstone d'avoir présenté son projet de loi comme base de ce reglement et exprimant confiance dans le gouvernement.

Cet amendement fut adopté sans opposition, au lieu de la proposition principale et au milieu du plus grand enthousiasme.

LONDRES 5—Une grande assemblée publique a été tenue ce soir à la salle Saint-James, sous la présidence du duc de Norfolk pour protester contre la politique de M. Gladstone concernant l'Irlande.

L'exposition de 1889

PARIS, 5—On écrit de Berne que la commission nationale chargée de s'occuper de la question de l'exposition de Paris, en 1889, a décidé d'enthousiasme et à l'unanimité que la Suisse y participerait aussi largement que possible.

Relativement à un projet d'exposition à Genève, en 1888, on a été à peu près d'accord pour admettre que le projet n'était pas opportun ; il suit de trop près l'exposition de Zurich et il précède l'exposition de Paris.

Pour concilier tous les intérêts, on s'est rallié à une proposition intermédiaire. Une exposition restreinte aura lieu à Genève en 1887 ; elle comprendra dix sections ; électrotechnie, bijouterie, beaux arts, arts décoratifs, enseignement professionnel, etc. La Confédération accordera 100,000 fr à cette exposition, qui aurait lieu en même temps que le tir fédéral. On garantirait à Genève l'organisation d'une grande exposition nationale pour 1889.

Le conseil fédéral a approuvé cette combinaison, qui sera probablement bien accueillie par Genève.

La société Russe

PARIS, 5—Le dernier numéro de la *Nouvelle revue* contient la première série des lettres du comte Vasili sur la société russe. L'écrivain annonce des révélations extrêmement intéressantes en ce qui touche la famille impériale. L'empereur, dit-il, est un homme modèle dans la vie privée. C'est un rude travailleur et il donne la plus grande partie de son temps aux affaires de l'Etat, mais il n'a pas l'intelligence assez élevée pour embrasser d'un coup d'œil les grands intérêts de son empire. Il s'attache trop aux détails. Il est extrêmement réservé et la conversation avec lui n'est pas facile.

L'impératrice, raconte le comte Vasili, n'a que peu d'influence sur le czar. Elle n'en a aucune quand il s'agit de questions politiques. Elle a, dit-on, deux passions qui l'absorbent : la toilette et la danse. Elle est incapable d'une intrigue politique.

Le grand duc Vladimir veut être une figure dans l'Etat et a la prétention d'être d'un grand poids dans la conduite des affaires. Malgré cela, on le dit inoffensif, excepté pour sa femme, la grande duchesse Marie Poulovna, qui est allemande de cœur et qui hait tout ce qui est russe. D'autres personnages de la cour sont critiqués de la sorte, mais il est impossible de savoir jusqu'à quel point l'écrivain dit vrai.

La question d'Orient

PARIS, 5—Le *Paris* annonce que les puissances à l'exception de la France vont prendre des mesures rigoureuses pour forcer la Grèce à se conformer à leur désir. La France restera neutre.

LONDRES 5—L'Angleterre a pris l'initiative d'une note collective qui a été présentée à la Grèce aujourd'hui par l'Allemagne, l'Autriche, la Russie, l'Italie et l'Angleterre. Cette note enjoint à la Grèce de se rendre promptement aux demandes des puissances sans quoi ces dernières rappelleront leurs représentants d'Athènes.

ATHÈNES, 5—On dit que le gouvernement va révoquer l'ordre de licencier les milices, à moins que les puissances ne retirent leur ultimatum et que la flotte alliée ne se retire.

La misère en Belgique

BRUXELLES, 5—Le gouvernement belge va effectuer un emprunt de $8,000,000 pour donner de l'ouvrage aux ouvriers qui chôment.

Le Saint-Siège et l'Allemagne

BERLIN, 5—La Chambre basse de la diète prussienne a refusé aujourd'hui de déférer le projet de loi ecclésiastique à un comité ; cela permettra à la Chambre de sanctionner le bill sans le soumettre à la considération d'un comité.

Le baron Von Gossler a déclaré que la révision des lois de mai avait rétabli l'entente avec le Vatican et que le gouvernement ne désirait pas conclure de concordat.

MM Gladstone et Chamberlain

LONDRES, 5—Les négociations en vue d'un rapprochement entre M. Gladstone et M. Chamberlain ont échoué.

CURES ETONNANTES

Ottawa, 15 mars 1881.

Je certifie que depuis deux ans mes cheveux tombaient beaucoup et après que j'eusse fait usage de la pommade VALERIA trois fois, mes cheveux ont cessé de tomber.

L. BELANGER,
Photographe

COLONNE CARSLEY

Jeudi, le 6 Mai 1886.

Voiles de Première Communion

Nous avons un assortiment considérable de Voiles pour première Communion très riches et à bon marché.

S. CARSLEY

Dentelles extraordinaires

Dentelles ordinaires et extraordinaires, depuis un demi pouce à une verge de largeur, et de un cent à $7.50 la verge, au magasin populaire de dentelles de

S. CARSLEY

Bas pour Femmes et Enfants

Achetez tous vos bas de printemps pour femmes et enfants au magasin de

S. CARSLEY

Parapluies en Soie pour Dames

Ces parapluies se vendent 95 cts seulement chaque, et sont en vraie soie.

S. CARSLEY

Rafraichissements

A côté de notre salle d'attente, au second étage, se trouve maintenant une salle de rafraichissements pour les Dames, où l'on sert du thé, café, chocolat, du fluid beef, gateaux, etc., de la meilleure qualité et à bas prix.

S. CARSLEY

Fil en Bobines de Brooks

Le grand succès commercial de 1885, à Montréal, est l'introduction sur le marché du Fil en bobines de la vieille maison anglaise J. Brooks & Cie., reconnu par des milliers de personnes comme étant le meilleur fil en usage pour ouvrages à l'aiguille ou à la machine.

S. CARSLEY

S. CARSLEY

Nos 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775 et 1777,

RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

ALLEZ

AU BON MARCHE !

MAISON ALP. VALIQUETTE

NOTRE GRANDE VENTE DE

Marchandises Endommagées !

SE CONTINUE

37 balles de Nouveautés et de Tapis.

Aussi la balance des 19 rouleaux de Prélarts anglais.

Ces marchandises seront vendues sans plus de délai.

Cachemires, Dentelles Yak, Mousselines, Tissus de Turquie, Essuie-mains de toile, Toiles à Napes, Damas, Coutil raye, Indiennes et Etoffes à Robes, Tapis Tapestry et de Chanvre, Tapis de bruxelles, Prélarts anglais de une à huit verges de largeur.

—Le tout légèrement endommagé !—

La plus belle occasion qui ait jamais été offerte au public d'acheter des nouveautés et des articles de ménage.

Au Bon Marché

1869 et 1871

Rue Notre-Dame, PRES DE LA RUE McGILL

PARDESSUS DE PRINTEMPS !

Assortiment nouveau et complet de Pardessus confectionnés d'étoffes de choix et dans les derniers goûts. Les prix sont à la portée de toutes les bourses. Voici l'occasion d'acheter un vêtement de prix à bon marché.

Allez chez Kennedy !

Cette maison a en magasin un assortiment considérable et confectionne elle-même les vêtements dans les derniers goûts. Les étoffes sont de qualité supérieure.

Allez chez Kennedy !

Si vous voulez économiser votre argent. Les prix sont bien moins élevés qu'ailleurs. Vêtements de la meilleure qualité pour HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS. Visitez l'établissement pour vous en convaincre.

Allez chez Kennedy !

La maison de hardes de confection par excellence. On vient de recevoir un nouvel assortiment de nouvelles étoffes, et l'on confectionne sur commande, des habillements de printemps au plus bas prix. Ne manquez pas de venir examiner ces étoffes.

Allez chez Kennedy !

Pour vous procurer des vêtements d'une coupe parfaite. Cette maison n'emploie que des tailleurs de premier ordre qui sont passés maîtres dans leur metier. Coupe garantie dans tous les cas, car l'argent est remboursé si l'acheteur n'est pas satisfait.

J. G. KENNEDY & CIE.
31 et 33 rue Saint-Laurent.

GRANDS AVANTAGES OFFERTS pendant tout ce mois chez

LIGGET & HAMILTON.

FRANGES POUR RIDEAUX—Un lot de fabricant à moins de la moitié du prix. Faites garnir vos rideaux, cela vous coûtera bien peu et ils seront beaucoup plus beaux.

LIGGET & HAMILTON.

RIDEAUX ET PORTIERES, avec Baguettes et Corniches. Attrayants et à bon marché, chez

LIGGET & HAMILTON.

VOYEZ D'ABORD et décidez par vous-même si les lignes spéciales que nous offrons sont dignes des louanges que nous en faisons.

LIGGET & HAMILTON.

TAPIS DE TOUTE QUALITE A TRES BON MARCHE, chez

LIGGETA HAMILTON.

LIGGET & HAMILTON

1883 et 1885 Rue Notre-Dame, Montréal

VETEMENTS DE DESSOUS

POUR DAMES, MESSIEURS ET ENFANTS

— EN —

Laine d'Agneau, Cachemire, Merino, Soie et Balbriggan de toutes grandeurs et qualités.

Couvertes de voiture, de toutes couleurs et qualités.

Garnitures de voiture, en grande variété.

Tapis de Bruxelles, dans les plus nouveaux patrons et couleurs.

Tapis de Tapisserie, patrons et couleurs les plus nouveaux.

Tapis Kidderminster, patrons et couleurs les plus nouveaux.

Barres et garnitures pour rideaux en grande variété.

Chaises à rideaux, jolis patrons.

— AU —

Magasin de Gants de Kid Français

ETABLI EN 1877

THOMAS MUSSEN

MARCHANDISES SECHES

1651 et 1653 Rue NotreDame, Montréal.

VENTES PAR ENCAN

PAR Wm. H. ARNTON

VENTE DE MARCHANDISES ENDOMMAGEES pour le compte des intéressés.

Le soussigné vendra

Jeudi 6 courant à 2 heures

Au No 39 rue Saint-Gabriel, pour le compte des assureurs et autres intéressés.

2 100 Balles de laine grasse du Cap de Bonne Espérance.

De diverses marques et numéros Ex le "Natal," de Port Elizabeth via Bordeaux, légèrement endommagée par l'eau pendant la traversée.

Conditions : Au comptant, avec commission de l'encanteur.

WILLIAM H. ARNTON,
Encanteur.

Non ! Pas de Poll Taxe !

— CHEZ —

I. A. BEAUVAIS

VOTEZ POUR LES CHAPEAUX A BON MARCHE.

OUIMET, CORNEILLER & LAJOIE

AVOCATS

No 1608 Rue Notre-Dame

J. Alf. Ouimet, C. R., M.P., C. A. Corneiller
H. Gerin-Lajoie, B. A. B. C. L.

VICTOR ROY

— ARCHITECTE —

26 Rue Saint-Jacques 26

MONTREAL

PERRAULT & MESNARD

— ARCHITECTES —

No 11 Coin de la Place d'Armes, No 11

H. M. PERRAULT

Architecte, Arpenteur et Agent d'Immeubles

F. X. TREMBLAY

Chirurgien-Dentiste

— 191 —

Rue Saint-Jacques, Montréal.

D. SINCENNES, Courtier en Douane, No 25 rue Saint François-Xavier, Montréal.
119 a Téléphone No 126.

GEO. W. DAWSON

MEDAILLEUR

Graveur et Tailleur de Patrons !

Etampes en caoutchouc, Lettres et Figures en acier, Sceaux de notaires, Sceaux en cire, Etampes en acier, Etampes en cuivre, Etiquettes en cuivre, Medailles en acier, Outils et Etampes de tous genres pour relieurs.

767, Rue Craig

A l'ouest du Carré Victoria,

MONTREAL.

115-na Téléphone No 1618

DE FONTENEY & CIE

No 2½ PLACE PHILIPPE

TEINTURIERS DE PLUMES

Commandes exécutées promptement.

BOURREURS HABILES !

MENUISIERS EXECUTANT DIVERS GENRES DE TRAVAUX :

Enlèvement, Nettoyage et Pose des Tapis à des prix très-modérés.

J. READY & CIE

54-a 21 Cote du Beaver Hall.

L'Agence Montréalaise

43, RUE SAINT GABRIEL

MONTREAL, CANADA

INFORMATION.
COMMISSION.
PLACEMENT.

FEUILLETON

DANIELLE

IX — *Suite*

—Eh bien ? reprit madame Grandchamp, visiblement tourmentée.

—Eh bien ! répondit-il non sans un peu d'hésitation, elle avait, si je me souviens bien, la réputation d'une jeune fille pauvre et honnête.

—Ah ! tant mieux ! préféra madame Grandchamp en respirant plus librement. J'aime cette belle enfant, et je suis vraiment heureuse que tout le monde s'accorde à faire son éloge.

—A merveille ! répartit Léonie, dissimulant mal la déception que lui causait la réponse du vicomte. Il paraît que cette Danielle mérite le prix de vertu.

—Pourquoi pas ? répondit vivement Octave. La vertu n'est pas plus un privilège que la beauté !

—Croyez-moi, cher cousin, ne vous fiez pas trop à cette phrase-là, ajouta le vicomte en secouant la tête. D'ailleurs, je ne suis pas absolument certain que votre Danielle soit bien celle que j'ai connue à Paris. Il faudra que je m'en assure.

—Ce sera facile, dit Octave ; elle doit être en ce moment de retour à Pont-Scorff.

Madame Grandchamp lui fit observer qu'il se trompait sans doute, l'absence de Danielle devant être de longue durée.

—Non, ma mère répondit Octave, je l'ai supplée de revenir sur ses pas, et elle a cédé à mes instances, à mes promesses.

—Eh bien ! s'il en est ainsi, je n'en suis pas fâchée ! reprit madame Grandchamp d'un ton résolu.

—Parbleu ! ni moi non plus ! ajouta le vicomte devenu pensif.

Quelques instants plus tard, Léonie et son frère se promenaient dans le jardin. La jeune marquise avait cueilli un magnifique dalhia du roi, et l'effeuillait avec impatience en adressant de vifs reproches au vicomte.

—Mes lettres n'étaient-elles pas assez claires ? lui disait-elle. Qu'espérais-tu encore ? Ne t'avais-je pas démontré suffisamment l'impossibilité de tes ridicules projets ?

—Mais, chère sœur..

—Mais, cher frère, tu ne voulais pas renoncer encore à une espérance où ton intérêt est en jeu, voilà la vérité. Et cependant je restais exposée aux dédains d'un céladon amoureux d'une paysanne d'opéra-comique. Tu es par trop égoïste et cruel !

—Mon Dieu, ma sœur, je ne prenais pas fort au sérieux, je l'avoue, ce que tu m'écrivais au sujet de la pittoresque passion de notre naïf cousin. J'avais la conviction (là est ma faute) qu'il te suffirait de quelques semaines pour ramener un pauvre cœur égaré à des sentiments plus dignes de lui.

—Tu es charmant avec tes imperturbables suppositions. Est-ce pour ramener ce pauvre cœur égaré, dis-moi, que tu faisais si bien tout à l'heure l'éloge de l'héroïne de Pont-Scorff ?

—Bon ! ne fallait-il pas avoir l'air de saisir aux cheveux cette occasion de nous venger ? Et d'ailleurs..

—D'ailleurs ?..

—Eh bien ! je ne me suis pas senti le courage de dire du mal de cette jeune fille, reprit-il d'un ton sérieux.

—Est-ce que tu sais quelque chose sur son compte ? demanda vivement Léonie.

—Curieuse ! fit le vicomte en montrant des yeux à sa sœur madame Grandchamp, qui venait à leur rencontre.

Il alla avec empressement au-devant de sa tante et lui offrit son bras. Remarquant sur son visage un vague reflet de tristesse, il lui en demanda la cause.

—Est-ce que notre aimable cousin, poursuivit-il, persiste toujours dans ses projets ? N'y a-t-il pas un moyen de le retenir ?

—Peut-être en est-il un, répondit madame Grandchamp en poussant un profond soupir ; mais je redoute que tout cela ne compromette un peu la réconciliation que je désire si ardemment voir se cimenter entre nous. J'ai peur..

—Rassurez-vous, chère tante, interrompit Léon de Kermartin. Pouvons-nous en vouloir à Octave d'aimer follement les voyages ! Eh ! mon Dieu ! aimât-il toute autre chose, ce serait encore son droit, et nous n'y verrions pas le plus petit mot à reprendre, car ses sentiments ne s'adresseraient jamais, nous en sommes convaincus, qu'à des objets honorables et dignes de tous nos respects.

A l'accentuation de ces paroles, madame Grandchamp fut convaincue que le vicomte avait deviné la passion d'Octave pour Danielle, et qu'il y faisait allusion. Enchantée de voir que l'on pouvait s'entendre à demi-mot, elle reprit avec assurance :

—Mon fils a des principes sévères ; il ne manquera pas de placer honnêtement ses affections. Aussi pour le décider à ne point partir, suis-je prête à faire tout ce qui dépendra de moi. Seulement, j'ai besoin de vous entendre me répéter que, quoi qu'il arrive, nous ne demeurons pas moins parents dévoués. Me le promettez-vous ?

—Je vous le promets, chère tante, et de grand cœur.

—Je prends acte de votre bonne parole, Léon. Je n'attendais pas moins de votre excellent esprit. Léonie, je l'espère, ne sera pas moins généreuse ?

—N'en doutez pas, madame, répondit la jeune marquise, ma sympathie pour vous et votre fils ne saurait changer désormais.

—Afin de vous prouver, reprit le vicomte, combien est sincère l'engagement que nous prenons ici, nous vous demandons la permission de demeurer près de vous quelques jours au Nelhouët, surtout si, contre votre espérance, Octave persiste à vous abandonner.

—Vous êtes un homme adorable, mon neveu.

Et, prétextant quelques ordres à donner, madame Grandchamp quitta Léon et sa sœur, qui poursuivirent seuls leur promenade dans le jardin.

—As-tu compris ? demanda ironiquement la jeune marquise à son frère.

—Parfaitement.

—Elle va donner son fils à cette Danielle.

—C'est clair comme le jour.

—Après tout, une fille pauvre et honnête mérite bien ça.

Le vicomte sourit.

—Bah ! dit-il, ce mariage n'est pas encore fait. Ce serait pourtant une jolie vengeance !..

—Pourquoi ? que signifie ?..

—Oh ! c'est tout un secret. Plus tard peut-être que je t'en ferai part.

—En ce moment, madame Grandchamp entrait chez Octave : elle le trouvait occupé à préparer ses malles de voyage.

—Ne te presse pas, mon ami, lui dit-elle. Puisque Danielle est à Pont-Scorff, j'irai la voir, et si vraiment un vœu l'oblige, eh bien ! je ferai toutes les démarches nécessaires pour obtenir qu'elle en soit relevée.

—Un vœu ! répondit Octave avec incrédulité. Elle ne m'aime pas, voilà tout.

—Crois-moi, mon enfant, elle aime trop la mère pour ne pas aimer un peu le fils.

X

La matinée était brumeuse et froide. Assise à la fenêtre de sa chaumière, Danielle cousait. Elle était triste. Que se passait-il en son âme que l'amour et la fortune conviaient à la joie, et qui préférait obstinément la pauvreté et les larmes ?

Bizarre créature, elle aimait cependant Octave. Mais plus ce sentiment la sollicitait, plus elle refusait d'y céder. Était-ce l'orgueil, cette vertu des humbles, qui lui inspirait une inflexible réserve ? Était-ce quelque secret immobile plus impérieux encore ? C'est ce qu'elle cachait dans les replis impénétrables de sa conscience ; et, en dépit de son mystérieux chagrin, elle laissait partir Octave qu'un mot d'elle eût retenu à ses pieds.

Pendant qu'elle cousait avec une ardeur fébrile, Marc, portant sur l'épaule une bêche et un rateau, entra. Il s'approcha d'elle sans qu'elle remarquât sa présence. Elle essuyait une larme. A cette vue, le gars étouffa un soupir et sortit sans bruit par la porte du jardin. A tous les degrés de la vie sociale, les âmes sérieuses ont le respect de la douleur.

Bientôt la poitrine de Danielle se souleva avec précipitation, l'aiguille s'échappa de ses doigts découragés. Elle fit au hasard quelques pas dans sa chambre, puis elle retomba sur un escabeau, cacha sa figure entre ses mains et sanglota. Lorsqu'elle releva la tête, le premier objet qui frappa sa vue fut sa harpe, qui se dressait tout près d'elle ; elle la considéra de ce regard navré qui appelle une sympathie, une consolation ; puis elle l'attira jusqu'à ses pieds et en fit doucement vibrer les cordes. A ces sons assoupis qui s'exhalaient comme des battements d'ailes, elle mêla ses accents plus mélancoliques que les soupirs d'une brise d'automne. Ces accents s'articulèrent peu à peu et devinrent des mots ; puis ces mots se modulèrent naturellement, et l'on eût dit qu'elle chantait sa tristesse sur le rhythme doux et monotone d'un *aine* breton.

" Viens, ô ma harpe aimée ! disait-elle. Touchante amie de ma solitude, viens bercer mes douleurs !

" A l'ombre de ces campagnes tranquilles où j'ai caché ma vie, pauvre violette craintive, j'espérais le repos et l'oubli !

" Mais l'orage n'épargne aucune retraite et déjà je sens sur mon front courir son souffle ardent et mortel. "

Elle achevait ces mots lorsqu'une ombre glissa devant sa fenêtre, Danielle l'avait à peine aperçue, et cependant tout son corps trembla comme si un redoutable événement la menaçait. Elle repoussa sa harpe, et maîtrisant tout à coup son émotion, elle croisa ses bras sur sa poitrine d'un air ferme et déterminé.

En ce moment Léon de Kermartin entrait dans la chaumière.

—Je vous attendais, monsieur, lui dit Danielle d'une voix brève et résolue.

Le vicomte avait le sourire sur les lèvres. Ce sourire s'évanouit à cet accueil, et une sorte d'embarras se peignit sur son visage. Il ne tarda pas à ressaisir sa présence d'esprit, et s'approchant de la jeune fille avec un gracieux empressement :

—Vous me faisiez l'honneur de m'attendre ? lui dit-il. Vous m'aviez donc reconnu sur la route d'Hennebon ?

—Oui, monsieur, répondit-elle en contenant par un regard glacial cet élan d'amabilité.

—Mais quelle raison vous portait à croire que je me présenterais chez vous ?

—Un pressentiment, monsieur. C'était sans doute la voix de ma conscience qui m'annonçait un nouveau malheur.

Pour la seconde fois le vicomte demeura interdit. La solennité de ces paroles, et plus encore peut-être l'expressive beauté de Danielle, agissaient puissamment sur son esprit. Ce fut par une sorte d'explosion qu'il répondit :

—Est-il possible, en effet, de vous revoir sans brûler de vous revoir encore ? Mais que parlez-vous d'un nouveau malheur ? C'est un ami qui vous revient : cœur coupable sans doute, mais repentant, mais dévoué pour la vie ! Ah ! ne le repoussez pas, Danielle ! car il vous aime ! car il n'a jamais cessé de vous aimer ! car il est prêt à vous le prouver en consacrant désormais toutes les puissances de son âme à vous rendre heureuse !

Il ploya le genou devant elle et saisit une de ses mains qu'elle retira vivement avec répugnance en reculant de quelques pas.

—Épargnez-moi, dit-elle, l'expression de vos sentiments. Vos sentiments, quels qu'ils soient, je les considère comme une injure, comme une cruelle injure. Ils ravivent en moi des souvenirs mal éteints ; ils marquent le peu d'estime que vous inspire mon caractère. Entre nous, monsieur, il ne doit plus y avoir de commun que l'indifférence et l'oubli. Respectez ma retraite et mon repos. Croyez-moi, c'est bien assez de tout le mal que vous m'avez déjà fait. Je cache mes blessures dans l'ombre, passez votre chemin !

(A continuer)

Le Renovateur des Cheveux DE HALL,

VÉGÉTAL SICILIEN.

(Hall's Hair Renewer.)

A été la première préparation parfaitement adaptée à la guérison des maladies du cuir chevelu, et la première aussi à rendre, aux cheveux gris et ternis, leur couleur primitive, leur croissance et le lustre brillant du jeune âge. De nombreuses imitations ont suivi, mais aucune ne possède les éléments requis pour la conservation de la chevelure et du cuir chevelu. Le RENOVATEUR DES CHEVEUX DE HALL a constamment grandi dans l'estime publique, et sa renommée s'est propagée dans toutes les parties du globe, tant il répond à un besoin général.

Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause : " Il tient ce qu'il promet. "

Les propriétaires du RENOVATEUR ont été souvent surpris de recevoir des commandes des pays les plus éloignés, alors qu'ils n'avaient rien fait pour introduire leur préparation dans ces contrées.

Le RENOVATEUR DES CHEVEUX DE HALL, même employé pendant un temps très court, produit un effet favorable à l'apparence personnelle.

Il nettoie le cuir chevelu de toute impureté, guérit toutes les humeurs, la fièvre, empêche les cheveux de devenir secs, par conséquent la Calvitie n'est plus à craindre. Il stimule l'action des glandes affaiblies, et le met à même de produire une nouvelle croissance.

Les effets de cette préparation ne sont pas passagers, comme ceux des préparations alcooliques, ils restent longtemps, ce qui la rend supérieurs et économique.

(Buckingham's Whisker Dye.) !

La Teinture de Buckingham pour les Favoris

Change à volonté la barbe et les favoris en un châtain foncé naturel ou en noir. La couleur est permanente et ne disparaît pas en se lavant. La préparation étant simple on l'applique facilement.

PRÉPARÉE PAR

R. P. Hall & Co., Nashua, N. H.

Vendue par tous marchands de Médecines.

VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE CHEVRIER

Se vend chez tous les bons Pharmaciens et Droguistes.

Dépôt général : PARIS 21, Faubourg Montmartre, 21

Le VIN à l'Extrait de Foie de Morue, préparé par M. CHEVRIER, Pharmacien de 1re classe, à Paris, possède à la fois les principes actifs de l'Huile de Foie de Morue et les propriétés thérapeutiques des préparations alcooliques. — Il est précieux pour les personnes dont l'estomac ne peut pas supporter les substances grasses. — Son effet, comme celui de l'Huile de Foie de Morue, est souverain contre la Scrofule, le Rachitisme, l'Anémie, la Chlorose, la Bronchite et toutes les Maladies de poitrine.

VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE CREOSOTÉ CHEVRIER

Dépôt général PARIS 21, Faubourg Montmartre, 21

Se vend chez tous les bons Pharmaciens et Droguistes.

La Créosote de Hêtre arrête le travail destructeur de la *Phthisie pulmonaire*, car elle diminue l'expectoration, réveille l'appétit, fait tomber la fièvre, supprime les sueurs. Ses effets, combinés avec ceux de l'Huile de Foie de Morue, font du Vin à l'Extrait de Foie de Morue créosoté de CHEVRIER, le remède par excellence contre la *PHTHISIE* déclarée ou menaçante.

POND'S EXTRACT VEGETABLE PAIN DESTROYER

Hémorrhagies. Epanchement de sang provenant des poumons, de l'estomac, du nez, est immédiatement contrôlé.

Les Plaies, Ulcères, Blessures, Entorses, Contusions contournées par l'usage de ce remède rafraîchissant, purifiant et salutaire.

Catarrhe. C'est le remède le plus efficace pour cette terrible maladie, le rhume de cerveau, etc. Notre CATARRH CURE est spécialement préparé pour guérir les cas graves. Notre SERINGUE NASALE est simple et peu coûteuse.

Rhumatisme, Névralgie. Aucune autre préparation n'a guéri un plus grand nombre de maladies que le *Pond's Extract*. Nos EMPLATRES ont des effets miraculeux pour les personnes souffrant du Lumbago, de douleurs dans les reins ou les côtés, etc.

Dyptherie et Mal de Gorge. Si vous souffrez de la dyptherie ou du mal de gorge, faites aussitôt usage du *Pond's Extract*. Le délai est toujours dangereux.

Brûlures. Toutes les familles devraient avoir en leur possession le *Pond's Extract*, en cas d'accidents. Un pansement avec notre onguent sera d'une grande utilité pour cicatriser les blessures et il sera de nature à prévenir les ulcères.

Hémorrhoides sèches et fluentes. C'est le remède qui est le plus en vogue, au moyen duquel nous pouvons obtenir une promptes guérisons, lorsque les autres médicaments ne peuvent obtenir aucun résultat heureux. Notre ONGUENTEL d'une grande utilité lorsque le linge est attaché à la peau.

Maladies des Reins et des Mamelles. Toutes les mères qui en feront usage, en retireront de grands avantages et elles ne pourront plus se passer de notre célèbre *Pond's Extract*. Notre Onguent est le meilleur émollient qui peut être employé.

Maladies des Femmes. Dans presque toutes ces maladies le *Pond's Extract* peut être mis en usage avec les meilleurs résultats. Voir la direction sur chaque bouteille.

AVIS

Les mots **Pond's Extract** se lisent dans le verre de la bouteille, dont l'enveloppe est jaune claire et représente un paysage, notre marque de commerce. C'est le seul véritable. Insistez toujours pour avoir le *Pond's Extract*. Ne prenez aucune autre préparation. Il ne se vend jamais en grande quantité ou à la mesure.

En vente partout.—Prix 50 cts, $1.00 et $1.75.

Préparé seulement par la

Pond's Extract Co, N-York et Londres.

177-a-C

DRAGÉES MEYNET D'EXTRAIT NATUREL DE FOIE DE MORUE

Remplacent avantageusement l'Huile de Foie de Morue sans avoir ses inconvénients.

PARIS, Pharmacie MEYNET, rue d'Amboise, 11

Montréal : Depôt Pr LAVIOLETTE & NELSON

JOUISSEZ De la Santé et du Bonheur

COMMENT ? Faites comme d'autres ont fait.

Souffres-vous de maladies des rognons ?

" Le "Kidney Wort" m'a ramené, pour ainsi dire, des portes du tombeau, lorsque j'avais été condamné par treize médecins ! Sauvés du Décès. "

M. W. Deveraux, Mechanic, Ionia, Mich.

Vos nerfs sont-ils affaiblis ?

" Le "Kidney Wort" m'a guéri de faiblesse des nerfs, etc., jusqu'à l'on désespérait de mes jours. " M le M. H. Goodwin, Ed. *Christian Monitor*, Cleveland, O.

Souffres-vous de la maladie de Bright ?

" Le "Kidney Wort" m'a guéri lorsque mon urine avait la consistance de la crème, puis ressemblait à du sang. "

Frank Wilson, Peabody, Mass.

Souffrant de la diabète ?

" Le "Kidney Wort" est le remède le plus efficace que j'aie prescrit. Il procure un soulagement presque immédiat. "

Dr Philip C. Sallou, Moncton, Vt.

Souffres-vous de maladies du foie ?

" Le "Kidney Wort" m'a guéri d'une maladie chronique du foie lorsque je demandais à mourir. "

Henry Ward, ex-colonel
69 Garden Nationale, N.Y.

Souffres-vous de douleurs dans le dos ?

" Le "Kidney Wort" (1 bouteille) m'a guéri lorsque j'étais si souffrant que je ne pouvais me lever, mais que je me roulais lors de mon lit. "

C. M. Tallmage, Milwaukee, Wis.

Souffres-vous de maladies des rognons ?

" Le "Kidney Wort" m'a guéri de maladies du foie et des rognons après que j'eus guéri inutilement, pendant des années, le traitement des médecins. Ce remède vaut $10 la boîte. "

Saml Hodges, Williamstown, West Va.

Souffres-vous de la constipation ?

" Le "Kidney Wort" facilite les évacuations et m'a guéri après que j'eus fait l'essai d'autres remèdes pendant seize ans. "

Nelson Fairchild, St-Albans, Vt.

Souffres-vous de la malaria ?

" Le "Kidney Wort" est supérieur à tous les autres remèdes dont j'aie jamais fait usage dans ma pratique. "

Dr R. K. Clark, South Hero, Vt.

Etes-vous bilieux ?

" Le "Kidney Wort" m'a fait plus de bien que tous les autres remèdes dont j'aie jamais fait usage. "

Mde J. T. Galloway, Elk Flat, Oregon.

Souffres-vous des hemorrhoïdes ?

" Le "Kidney Wort" m'a guéri radicalement des hémorrhoïdes qui coulaient. Le Dr W. C. Kline m'avait recommandé ce remède. "

G. H. Horst, Caissier M. Bank, Myertown, Pa.

Etes-vous torturé par le rhumatisme ?

" Le "Kidney Wort" m'a guéri lorsque les médecins m'avaient condamné et après que j'eus souffert pendant trente ans. "

Ethridge Malcolm, West Bath, Maine.

Aux femmes qui sont malades ?

" Le "Kidney Wort" m'a guérie d'une maladie dont je souffrais depuis plusieurs années. Plusieurs de mes amies qui en ont fait usage en disent le plus grand bien. "

Mde H. Lamoreaux, Le La Motbe, Vt.

Si vous voulez chasser la maladie et jouir d'une bonne santé

Faites usage du

KIDNEY-WORT

Le Purificateur du Sang.

SUCCES ! SUCCES !

MÉDAILLES DÉCERNÉES A NOS

PAPIERS-TENTURE

DE FABRIQUE CANADIENNE

000—✕ 1885 ✕—000

ARGENT — PRIX D'HONNEUR A TORONTO
BRONZE — PRIX D'HONNEUR A ANVERS

000—✕ 1884 ✕—000

ARGENT—Prix d'Honneur, Exp. Fed., Montréal
ARGENT—Prix d'Honneur, Exp. Prov., Ottawa

COLIN McARTHUR & CIE, 15 RUE DES VOLTICEURS

COIN DE LA RUE NOTRE-DAME
AUTREFOIS COLLEGE MOLSON - - MONTRÉAL

FEU ! FEU ! FEU !

ASSUREZ VOS BATISSES CONTRE LE FEU EN EMPLOYANT LA Peinture d'Alsphalte pour Toiture de Paterson

IMPERMEABLE ET INCOMBUSTIBLE

La meilleure peinture à bon marché que l'on puisse trouver dans le pays à Peut être employée sur le fer, le zinc ou les bardeaux, et dure 6 mois. **30 cts le GALLON**

Aussi, Feutre Goudronné, Feutre Gris, Feutre à Tapis, Goudron de Charbon, Vernis à Bardeaux Ciment pour Toiture, etc., etc.

J. W. PATERSON & CIE, 47 RUE MURRAY, MONTREAL 217 Front Street East, Toronto.

MAGASIN ET BUREAUX

A. SIMARD, 1662, RUE NOTRE-DAME.

ATELIER : No 463 RUE MIGNONNE

LE COMMERCE ROUVERA A MON MAGASIN UN ASSORTIMENT TRES COMPLET DE

MOULURES DE TOUTES SORTES

POUR CADRES, CORNICHES, ROULEAUX A RIDEAUX ET PETITS CADRES POUR PORTRAITS

CADRES REDORES ET MIS A NEUF

Aussi toujours en magasin, un grand choix de Gravures sur Acier, Photo-Gravures, Chromos, etc.

Spécialité de glaces à miroir, unies et biseautées, faites à ordre, de toutes grandeurs et de toutes formes. Photographies et dessins fournis sur demande. 32-a-C

ENGRAIS, STANDARD FERTILISER & CHEMICAL COMPANY Smith's Falls, Ontario.

FABRIQUES PAR LA COMPAGNIE

Circulaire et liste des prix fournies sur demande. EN VENTE CHEZ BRODIE & HARVEY, Montréal

EN TROIS JOURS

sans aucun autre médicament et sans crainte d'accidents.

PARIS — 7, Boulevard Denain, 7 — PARIS

A *Québec* : Dr Ed. MORIN & Cie. — A *Montréal* : LAVIOLETTE & NELSON.

ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES DU CANADA

SIROP DE BLAYN

Le SIROP, d'un goût agréable, est recommandé depuis 20 ans par les principaux Médecins de Paris, dans les *Maladies Graves, Toux, Coqueluches, Mauvaise Gorge, Catarrhes pulmonaires, Irritations de Poitrine, des Voies urinaires et de la Vessie.*

PARIS, 8, Avenue Victoria. — Dépositaires à *Montréal* : LAVIOLETTE & NELSON.

Institut Médical et Chirurgical

DE L'AMERIQUE BRITANNIQUE

— DU —

Dr W. H. GRAHAM

100 rue King Ouest, Toronto, Ont.

50 Place du Collège, Chicago, Ills.

Traite et guérit les maladies et difformités chroniques, Consomption, Catarrhe et toutes maladies de la Gorge, des Poumons et du Cœur, maladies des Yeux et des Oreilles, maladies nerveuses, caractérisées par mal de tête, Vertiges, Insomnie, etc., maladies de l'Estomac et du Foie, caractérisées par Indigestion, Dyspepsie, etc., maladies de la Peau, Boutons, Ulcères, etc., maladies du Sang, des Intestins et leurs conséquences, comme Diarrhée, Constipation, Hémorrhoïdes, Tumeurs, Prolapsus, etc., maladies des Organes Urinaires, maladies des Femmes, telles que menstruation difficile, leucorrhée, ulcères et déplacement de la matrice. On s'occupe d'un traitement spécial du traitement des maladies secrètes, telles que la stérilité, l'impuissance résultant des abus de la jeunesse.

Consultations gratuites aux heures de bureau mentionnées ci-après :

Heures de Bureau : 9 a. m. a 8 p. m. ; Dimanches, 2 p. m. a 4 p. m.

—123-a-C

" MOXIE NERVE FOOD "

Le breuvage de l'avenir, ne contient ni poison, ni stimulant ou alcool. Sa décoction dans le soda fait recouvrer la perte de forces causée par excès de travail du cerveau ou du système nerveux ; il donne appétit et procure un bon sommeil et un repos réparateur.

Par son usage, on prévient l'épuisement du cerveau et des nerfs. Il arrête les attaques de nerfs et exempte le besoin de stimulants. Il rend la tête dégagée et vigoureuse, et l'on supporte deux fois le travail ordinaire avec moins de fatigue.

DOSE : Un plein verre à vin quatre fois par jour.

PRIX : 40cts LA BOUTEILLE D'UNE PINTE

En vente chez tous les pharmaciens.

" MOXIE NERVE FOOD CO, " LOWELL, MASS.

Agents pour la vente : LAVIOLETTE & NELSON, pharmaciens en gros et en détail, No 1605 rue Notre-Dame, coin de la rue Saint-Gabriel, Montréal. 16-a

Johnston's Fluid Beef !

La seule préparation nutritive et sûre qui soit offerte en vente

En vente chez tous les Pharmaciens et Epiciers

EMILE FICQUET

Armateur et Négociant, Commissaire

— AGENT DE LA —

LIGNE FRANÇAISE

ENTRE LE

HAVRE ET MONTREAL

—✕ 105 ✕—

Boulevard de Strasbourg, Havre.

Renseignements et correspondance avec les importateurs et exportateurs pour tout commerce d'échange entre la France et le Canada.

Compagnie de Navigation du Richelieu et Ontario

1886--Arrangements du Printemps--1886

Les vapeurs de cette compagnie voyageant entre MONTREAL et QUEBEC feront le service comme suit, commençant Lundi, 26 Avril :

Le vapeur *QUEBEC*, capt. Robert Nelson, les Lundis, Mercredis et Vendredis.

Le vapeur *MONTREAL*, capt. L. H. Roy, les Mardis, Jeudis et Samedis.

Montréal et Toronto

Les vapeurs faisant le service entre ces ports commenceront le 1er de Juin.

Québec et le Saguenay

Le vapeur *UNION*, capt. Lecours, commencera le 4 Mai, tous les Mardis et Vendredis laissant Québec à 7½ heures a. m., pour Baie-Saint-Paul, Eboulements, Malbaie, Riviere-du-Loup, Tadousac, Baie des Ha Ha et Chicoutimi.

Les vapeurs *SAINT-LAURENT* et *SPARTAN* commenceront leurs voyages quotidiens le 23 Juin.

Le vapeur *BOHEMIAN*, capt. Baker, partira pour Cornwall et les ports intermediaires les Mardis et Vendredis à midi, à l'ouverture du canal.

Le vapeur *TROIS-RIVIERES*, capt. Napoleon Collette, partira pour Trois-Rivières les **Mardis** et **Vendredis**, à 1 heure p. m., commençant le 27 avril.

Le vapeur *CHAMBLY*, capt. Jean Chapelaine, partira pour Chambly les Mardis et Vendredis à 1 heure p. m., commençant le 27 avril.

Le vapeur *TERREBONNE*, capt. Laforce, partira tous les jours, commençant le 26 avril, dimanche excepté à 3½ p. m. de Samedi à 2½ p. m. pour Verchères, arrêtant à Boucherville, Varennes et Boucherville, et pour Contrecœur les Lundis, Mercredis et Jeudis ; pour l'Assomption et Saint-Paul l'Ermite, Lundi, Mardi, Mercredi et Samedi, pour Lachenaie, Jeudi et Vendredi.

Excursion à bon marché

Commençant le 15 Mai.

Tous les Samedis pour Boucherville, Varennes et Vercheres, partant à 2½ p. m., sera de retour à 8½ p. m. le même jour.

EXCURSIONS SPECIALES tous les Dimanches, partant à 7 a.m. pour Contrecœur, arrêtant à tous les ports ; de retour à 9 p. m.

Bureaux des billets, où l'on peut retenir des cabines : 1re H. A. Dickson, No 1365 rue Saint-Jacques, en face du St. Lawrence Hall ; J. J. McConnill, hôtel Windsor ; Robt. McEwen, bassin du canal, au bureau des billets, bassin du canal, et au bureau de la compagnie, quai Richelieu, au pied de la Place Jacques-Cartier.

ALEX. MILLOY, Surint. du Trafic. J. B. LANELLE, Gérant

Bureau principal : 328 rue Saint-Paul.

Montréal, 26 Avril 1886.

Vapeurs de la Malle Royale

DOMINION

Service de Liverpool

DATES DES DÉPARTS

De Portland		*De Halifax*
Oregon	22 Avril	24 Avril
Toronto	6 Mai	—

De Québec

Vancouver	13 Mai
*Sarnia	21 Mai

Service de Bristol

Au quai de Avonmouth.

Ontario, de Portland	Vers le 10 Avril
Dominion, de Montreal	Vers le 6 de Mai

Prix du passage de Portland ou de Halifax

Première :— $50, $70, $80 et $100, cabines donnant sur la mer, Seconde classe : $30, avec tout le confort désirable. Entrepont, aux plus bas prix.

Il y a des salons, cabines, salle de musique et chambres de bains au milieu du vaisseau, où le roulis ne se fait presque pas sentir, et ces steamers ne transportent pas de bétail.

Le *Vancouver* est éclairé à la lumière électrique.

Pour billets de passage ou le transport des marchandises, s'adresser à Londres à Melrwraith, McEachran & Co, 5 Fenwhich St., à Liverpool, à MM. Flinn, Main et Montgomery, 24 James Street ; à Québec, à M. W. M. Macpherson ; à tous les bureaux du Grand Tronc, ou à

W. D. O'BRIEN, 143 rue Saint Jacques.
DAVID TORRANCE et Cie, Exchange Court, Montréal.

190-a

— ETABLIE EN 1803 —

La Compagnie d'Assurance Impériale

DE LONDRES, CONTRE LE FEU

CAPITAL SOUSCRIT $8,000,000 00
ACTIF (*Cash Assets*) au 31 Déc. 1884. $8,766,985 00

Bureau principal pour le Canada :

6 RUE DE L'HOPITAL, MONTREAL.

NELSON & DUPUY, AGENTS POUR LE DÉPARTEMENT FRANÇAIS

W. H. RINTOUL, *Secrétaire-Président.*

—126—

Rue Saint-Jacques, vis-à-vis le Bureau de Poste

AVIS PUBLIC est donné par ces présentes qu'une requête sera présentée à la Législature de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir une charte incorporant la compagnie appelée "The Victoria Rifles Armory Association." L'objet de l'association sera de construire un ou plusieurs bâtiments comme salle d'exercices, arsenal, et pour d'autres fins.

Montreal, 1er Avril 1886.

P. C. DAVIDSON, C. R.,
ARCH. McGOUN, JR.
Procureurs des Requérants.

177-num

AVIS est donné par les présentes que demande sera faite à la législature de la province de Québec, à sa prochaine session, par les exécuteurs et légataires universels et résiduaires de feu dame Marie Angélique Cuvillier, veuve de feu Alexandre Maurice De Lisle, en son vivant de Montréal, écuier, pour un Acte accordant aux dits exécuteurs et légataires universels et résiduaires, les pouvoirs nécessaires pour vendre et disposer des propriétés mobilières et immobilières formant partie de la succession de la dite feu Dame Marie Angélique Cuvillier, dans le but de payer les dettes de la dite succession sans licitation ou autre autorisation requise par les tuteurs ou grevées de substitution en vertu des articles 297, 298 et 299 du Code Civil du Bas-Canada, et pour autres objets y ayant rapport.

KERR, CARTER & GOLDSTEIN,
Avocats des Requérants.

Montréal, 7 Avril 1886. 176-dm

CHESTER'S —CURE—

Pour L'ASTHME, LA BRONCHITE, LE CATARRHE, LE CROUP Et toutes les affections des organes respiratoires.

Le meilleur remède connu pour les maladies ci-dessus mentionnées et recommandé par les médecins. Pour vous en convaincre faites en l'essai. Demandez-le à votre pharmacien ou adressez-vous à

W. E. Chester & Cie, 389 rue Lagauchetière, Montreal

Expédié par la malle, franc de port, pour $1.

LE REMEDE DE WIGHT GUERIT

— LES —

CORS ET LES VERRUES

GUERISON CERTAINE ET SURE

50 CENTS PAR BOUTEILLE

G. L. WIGHT, Pharmacien,

2449 rue Notre Dame, coin de la rue Richmond

LA FETE DE BEBE

Une magnifique carte pour fête d'anniversaire sera envoyée à tout enfant dont la mère nous donnera le nom, ainsi que les noms de deux ou plusieurs autres enfants, avec l'adresse de leurs parents. On enverra en même temps une carte d'échantillons des teintures "Diamond Dyes," accompagné d'une foule de renseignements utiles. **Wells, Richardson & Cie, Montreal.**

Mentionnez que vous avez lu l'annonce dans ce journal 172-C

LIGNE ALLAN

Sous contrat avec les gouvernements du Canada et de Terreneuve pour le transport des malles canadiennes et américaines

1885-ARRANGEMENTS D'HIVER-1886

Les lignes de cette compagnie se composent des vapeurs en fer avec machines à double effet dont les noms suivent, construits aux chantiers de la Clyde. Ces vapeurs avec compartiments étanches, sont incomparables pour la force, la vitesse de la marche et le confort, ils sont pourvus de tous les agencements modernes et ont fait les traversées les plus rapides.

Vapeurs.	*Tonnage.*	*Commandants.*
Numidian	6,100	en construction.
Parisian	5,400	Capt. James Wylie.
Sardinian	4,650	Lt. W. H. Smith, R.N.R
Polynesian	4,100	Capt. J. Ritchie.
Sarmatian	3,600	" J. Graham.
Cicassian	4,000	" W. Richardson.
Peruvian	3,400	" R. H. Hughes
Nova Scotian	3,300	" Hugh Wylie.
Caspian	3,200	Lt. R. Barrett, R. N. R.
Hanoverian	4,000	Lt. H. Thomson, R.N.R.
Siberian	4,600	Capt. R. P. Moore.
Carthaginian	4,600	" A. Macnicol
Norwegian	3,271	" J. G. Stephen.
Hibernian	3,440	" Barclay.
Austrian	2,702	" T. Ambury.
Nestorian	2,700	" D. J. James.
Prussian	3,000	" Alex MacDougall.
Scandinavian	3,000	" John Park.
Buenos Ayrean	3,800	" James Scott.
Corean	4,000	" C. J. Menzies.
Grecian	3,600	" C. E. LeGallais.